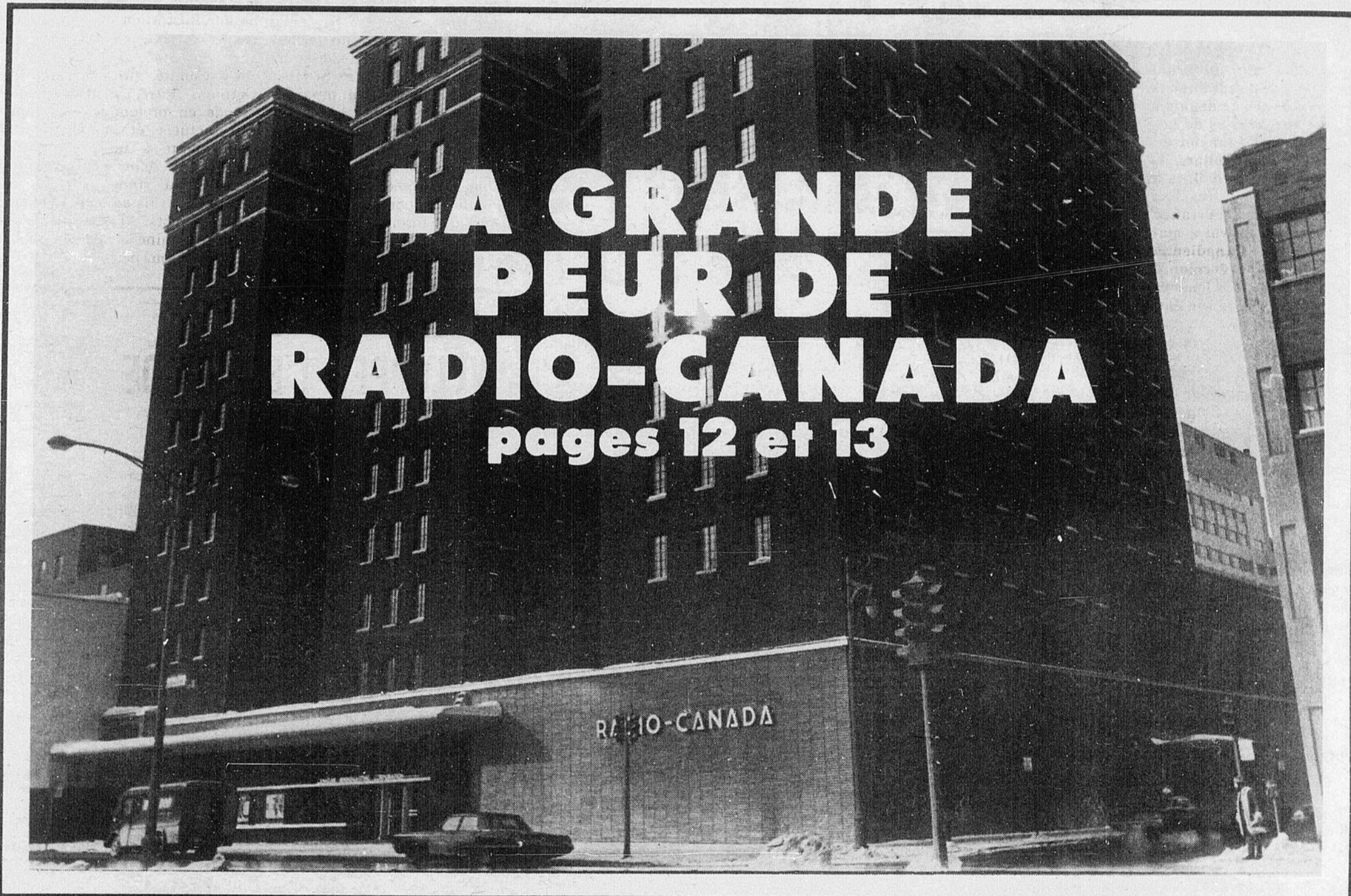


# QUEBEC-PRESSE

TOUTE LA SEMAINE

VOL. 2 NO 2 - LE 11 JANVIER 1970



## LA GRANDE PEUR DE RADIO-CANADA

pages 12 et 13

Chapitre XVII  
ECHANGES CULTURELS

53) QUE LE GOUVERNEMENT CREE UNE RADIO D'ETAT.

*definitif  
definitif à l'avenir nous  
H.*

**EXCLUSIF:**

**COMMENT  
LESAGE A DIT NON  
A UNE POLITIQUE  
CULTURELLE page 10**

**LES  
ACCIDENTS  
DE  
TRAVAIL**

**"JE SUIS FINI"  
s'écrie  
M. Albert St-Pierre  
pages 2 et 3**

# Blessé à deux reprises, il a les épaules démolies

## "JE SUIS FINI"

### S'ÉCRIE ALBERT ST-PIERRE APRÈS SIX ANS D'INQUIÉTUDE

Débardeur sur le Port, Albert St-Pierre reçut une voiture sur l'épaule gauche en 1956; après deux ans de repos forcé durant lesquels il subit une sérieuse opération, il se remit à l'ouvrage courageusement, mais le 13 décembre 1963, un ballot de 400 livres lui amocho l'épaule droite et lui enleva, à

tout jamais, la possibilité de travailler. Les experts, ceux de la Commission des Accidents et d'autres mirent six ans pour accorder leurs flûtes; c'était plus qu'il n'en fallait à Albert St-Pierre pour voir ses dernières économies fondre comme beurre dans la poêle.

Texte et photos Guy Lessonini

#### EST-CE IMMORAL?

N'y-a-t-il pas quelque chose d'immoral dans ce délai de six années d'attente? Et ce, d'autant plus que M. Albert St-Pierre est âgé de 61 ans, et qu'il allait enfin pouvoir jouir en toute légitimité de ses économies, fruit de toute une vie!

Etablir le degré d'incapacité d'un accidenté du travail exige souvent plusieurs examens et contre-examens. Nous avons vu que la Commission des Accidents du Travail fonctionne comme une compagnie d'assurance et, comme telle, elle est près de ses sous (versés uniquement par

les employeurs); à cause de cela on constate dans les cas d'accidents du travail certains délais extravagants qui peuvent devenir immoraux dans la mesure où l'accidenté se retrouve gravement handicapé et sans autres ressources. Tout à l'heure, nous examinerons ensemble quelles sont les possibilités d'accélérer le processus d'indemnisation afin de se rapprocher davantage de ce que l'on appelle la justice pour tous!

#### QUAND LA CHICANE "PO-GNE" A CAUSE DE L'ARGENT

C'est à la suite de son premier accident survenu en 1956 que M. Albert St-Pierre se retrouva seul.

"Cet accident fit 'ben' du trouble dans la maison, dit-il; je me retrouvais sans ressources, devant l'obligation

de me faire opérer. Une situation de même, ça énerve pas mal... Ca met la chicane dans le ménage. A cause de notre petite fille mon épouse ne pouvait pas travailler, elle s'est découragée à son tour, pis un jour, elle est partie, avec la moitié de notre ménage. Ca fait 14 ans! Je n'en ai plus entendu parler."

Les sociologues modernes connaissent les conséquences d'un manque d'argent sur la famille, cellule de notre société...

Toujours est-il qu'après deux années de repos (dans la solitude), M. Albert St-Pierre recommençait à travailler, son premier accident lui ayant causé 15 p.cent d'incapacité partielle permanente, il récolte (à vie) une compensation de 25.78 dollars par mois... De quoi faire passer le goût de se blesser vo-

lontairement, à ceux qui en auraient l'intention.

#### COINCE ENTRE LE NAVIRE ET LE QUAI

"Le 13 décembre 1963, je me fis frapper par un ballot de papier de 400 livres, cette fois c'était sur l'épaule droite", souligne Albert St-Pierre. "Si je n'avais pas fait attention je tombais entre le navire et le quai! Comme l'accident s'est produit à la fin de la saison de navigation j'ai attendu jusqu'au printemps de 1964 dans l'espoir que mon mal disparaîtrait."

-Avez-vous rempli vos formulaires tout de suite après l'accident?

-Oui! Toujours bien que rendu au printemps de 64, à la veille de reprendre l'ouvrage, ce n'était plus la même chanson, j'avais de la misère à respirer et de la misère à tourner la tête. Pis dans le dos je sentais comme si j'avais eu un trou.

-Et là, vous avez été vous faire examiner en vitesse je suppose?

-J'ai demandé d'abord la permission à la Commission des Accidents de Travail, ça a pris trois mois... pour que je reçoive le "O.K."! A part de ça c'était une lettre du Canadien Pacifique, mon employeur... qui me demandait d'aller rencontrer le "Dr. Little"

-Vous aviez le droit de choisir vous-même votre médecin, le saviez-vous?

-Ben oui, mais j'ai pas compris comment ils avaient "emmanché" leur affaire à la Commission des Accidents du Travail; c'est à "eux-autres" que j'avais demandé la permission de me faire traiter et c'est une réponse de mon employeur qui m'est parvenue. Ça a bien l'air que c'est le Canadien Pacifique qui avait choisi le "Dr. Little."

"J'ETAIS FINI"...

Une lettre portant entête du Canadien Pacifique, datée du 23 août 1964 confirme les dires de M. Albert St-Pierre.

"Là, de poursuivre le blessé, j'ai suivi toute une série de traitements pour me réadapter l'épaule; j'ai subi une nouvelle série d'examen, plusieurs médecins m'examinèrent, l'un deux m'avoua que j'étais "fini"!"

-Cela m'étonne qu'un médecin vous ait dit ça, Albert St-Pierre.

-Il ne m'a pas dit ça de même, mais il m'a dit qu'on aurait dû me traiter avant; dans ma tête ça voulait dire que je ne pourrais plus travailler, donc que "j'étais fini."

-C'est votre interprétation!

-Toujours ben que depuis ce temps je ne suis plus capable de travailler, j'ai de la misère à porter 20 livres, alors qu'avant mes deux accidents j'étais bon pour 300 livres! J'prenais 300 livres sur le dos et j'm'en allais tranquillement et ça ne me fatiguait pas du tout. A c't'heure, les gars sont bien dans le port tout se charge automatiquement, mais dans mon temps

#### QUEBEC-PRESSE

6440-25ième avenue Rosemont  
Montréal 409  
Tel.: 374-4610

Publie par l'Association coopérative  
des publications populaires  
Tel.: 374-1280

Pierre Lebeuf,  
directeur

Jacques Guay  
redacteur en chef

Jacques Elliott  
adjoint au redacteur en chef

Mario Leclerc,  
directeur artistique

REDACTEURS

Gerald Godin, Jacques Keable,

Composé et imprimé par

Journal Offset Inc.

à Montréal

Tirage et abonnement

325-5210

Distribué par Metro Distribution

Depositaires et Kiosques

Montréal Tel.: 721-0362

Québec: 692-1393

Publicité Citation

Tel.: 374-1242

Abonnements 12 dollars par année

La publication susindiquée a

été enregistrée au ministère

des Postes comme objet de

la deuxième classe, sous le

numéro d'enregistrement

2314

Port de retour garanti

à Montréal

5330 est Henri Bourassa

LA REDACTION NE

S'ENGAGE PAS A

RETOURNER LES MANUSCRITS

QUI LUI SONT ENVOYES

Depôt légal

Bibliothèque nationale

du Québec



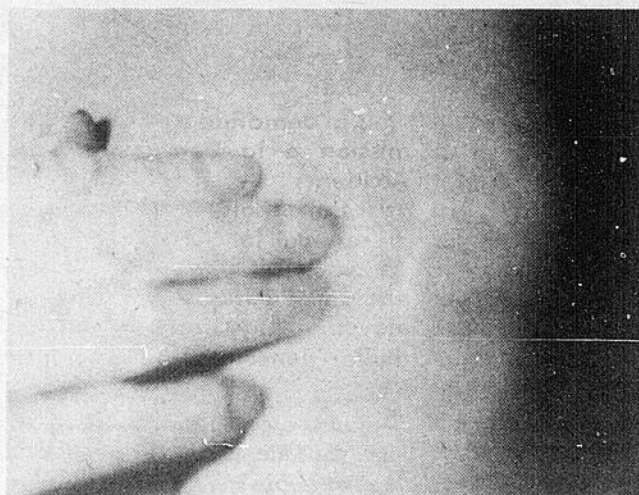
M. Albert St-Pierre: "J'ai passé proche de me faire coincer entre le quai et le navire."



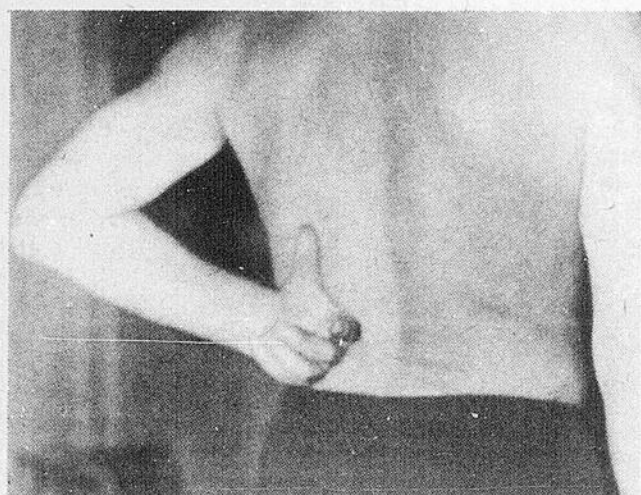
"Du temps où j'étais prospecteur j'ai pris cette truite de 29 livres, c'était la belle vie..."



"Le docteur Benoit Deshaies de la Polyclinique m'a vraiment aidé."



Cicatrice à l'épaule gauche, souvenir du premier accident en 1956.



"J'ai toujours eu la sensation d'avoir comme un trou entre les omoplates."

on chargeait des bateaux de dix mille tonnes à la main. Ça prenait des hommes.

#### LES ÉCONOMIES FONDENT

D'examens en examens, d'un médecin à l'autre, presque 6 années s'écoulèrent pour que le blessé apprenne qu'il toucherait... 52 dollars... par mois de la Commission des Accidents du travail.

-Et pendant six ans comment avez-vous vécu sans travailler?

-J'avais des économies; n'oubliez pas que sur le port je faisais des semaines de 150 à 300 dollars. Ça fait que je m'étais ramassé pas mal d'argent pour mes vieux jours. Dans ce temps-là, le Bien-Être ne peut pas vous aider... Je suis allé au Bien-Être social lorsqu'il ne me restait plus que 5 piastres en banque.

-Et maintenant comment vivez-vous?

-J'ai 52 piastres par mois de la Commission des Accidents...

-Vous voulez dire 52 piastres par semaine Albert St-Pierre?

-Non, Non! 52 piastres par mois, plus 50 piastres de pension du bord de l'eau, plus 12 piastres du Bien-être social. Ça me fait 114 piastres par mois.

#### L'ERMITE JOYEUX

-Est-ce que vous arrivez à vivre avec ça, Albert St-Pierre?

-Je ne sors pas, je ne bois pas, pis je m'habille pas... Ça fait que je vis bien... Je vis comme un ermite, mais j'aime ça moi, avant d'être débardeur j'étais prospecteur. Ça fait que je connais

ça, la solitude, ça ne m'énerve pas. Il n'y a rien qu'une affaire par exemple, c'est que j'ai encore mal aux reins et à la tête; des fois en me levant le matin je suis plus fatigué que la veille mais à part de ça, ça va. N'oubliez pas d'écrire que le meilleur gars de toute la "Gang" c'est le docteur Benoit Deshaies, lui, il m'a aidé. Pis, il y a un autre médecin de la Polyclinique, il a été bien bon pour moi, mais ça fait pas mal de temps, j'ai même oublié son nom. C'est à cause de mon mal de tête, par moment je suis porté à oublier les noms, même ceux dont j'aimerais me souvenir.

#### POURQUOI UN TEL DÉLAI?

L'enquêteur en chef de la Commission des accidents de travail, M. Sanche, qui a accepté de collaborer avec "Québec-Press", afin qu'il ne se glisse point d'erreur dans notre série de reportages sur les accidents de travail, commence par me faire remarquer que j'en ai fait une de taille dans mon dernier article en écrivant: "800 plaintes par jour..." Il fallait écrire non pas 800 plaintes, mais 800 réclamations par jour. "Le nombre des plaintes est très minime", devait préciser M. Sanche, alors que le nombre de réclamations reçues à la C.A.T. est bien de 800 par jour!"

-M. Sanche comment se fait-il que M. Albert St-Pierre a attendu presque six ans pour le règlement de son cas; il a eu

le temps de dépenser ses économies; comme il est âgé de 61 ans, c'est grave! Qu'en pensez-vous?

-Nous avons eu certaines difficultés, comme le manque de médecins; nous venons d'engager deux de plus qui vont permettre de répondre plus rapidement aux demandes d'examens médicaux. Je suis très étonné pour le cas de M. St-Pierre et je vais faire venir son dossier afin de voir ce qui est arrivé. Dans certains cas ce sont les travailleurs eux-mêmes qui retardent les démarches en ne se présentant pas aux convocations en temps. Je pense à un cas rare, mais véridique, où nous avons reçu une réclamation 25 ans après que l'accident soit arrivé..."

#### LA NOUVELLE MANIÈRE DE PROCEDER

Et M. Sanche de poursuivre: "Cependant, la majorité de nos cas se règle en moins de six mois et je n'arrive pas à comprendre ce qui s'est passé dans le cas de M. Albert St-Pierre; il faudrait que j'aie le dossier devant moi."

A l'avenir, afin d'obtenir des explications plus précises de M. Sanche, je lui ferai part à l'avance des cas abordés dans les prochains articles de cette série. De cette façon M. Sanche aura le temps de faire venir le dossier de Québec et de répondre complètement à mes futures questions.

## LA VILLE DE HULL se cherche des exorciseurs... LE DÉMON: l'attrait de la puissance

(Hull-DNC) M'en vais au "rond" patiner pendant le temps des Fêtes, on me dit: "Sorry, no skating to-night, it's strictly hockey..." à Hull, sur le beau boulevard St-Joseph... et il fallait voir l'accent...

M'en vais au cinéma voir le film suédois "Je suis curieuse, jaune..." On me dit: "Désolé, c'est la version anglaise ce soir..." En effet, on avait réservé les "bons soirs", du mercredi au samedi inclusivement, à la version anglaise du film... à Hull, sur le beau boulevard St-Joseph...

Lis un communiqué de presse du Conseil économique de l'Outaouais (CEO), organisme censément apolitique, sur les investissements possibles du fédéral prévues pour le printemps prochain à Hull. Le président du Conseil M. Antoine Grégoire, terminait ainsi: "C'est ça la bonne entente, C'EST ÇA LA CONFEDERATION!..." M'a-

perçois, avec beaucoup d'autres, dont des corps intermédiaires, que la seule autoroute de l'Outaouais québécois ne dessert en rien la ville de Hull; elle est construite dans l'axe nord-sud et favorise les Ontariens qui montent s'amuser dans le parc de la Gatineau et les centres de ski. Ils disent: "Wonderful that highway, we go through Hull up in the Gatineau..." La route 8 attendue depuis des années et promise par tous les députés traverserait la ville par l'axe est-ouest et serait la voie royale vers le Pontiac et le Témiscamingue...

Me fais répondre, par un des 8000 fonctionnaires de la région hulloise qui travaillent à Ottawa, exclusivement en anglais, au téléphone. Faut dire que ce fonctionnaire qui identifiait alors sa fonction après avoir décroché l'appareil, est un haut placé dans les diverses commissions scolaires de Hull et dans d'autres institutions bien canadiennes-françaises. Pour un Franco-ontarien, passe encore, mais pour un Québécois...

Me fais dire qu'il ne faut pas présenter de spectacles à L'Escale, par l'échevin Bériault qui parlait au nom du maire D'Amour, lorsque la troupe française du Centre national des Arts se produit...

Assiste aux grandes retrouvailles, "fiançailles" (dit le maire D'Amour) entre Hull et le Fédéral lorsque MM. Trudeau et Marchand viennent annoncer en grandes pompes qu'Ottawa a enfin compris Hull et qu'ils vont

construire beaucoup, beaucoup d'édifices fédéraux... A quand les noces?

Vois plusieurs panneaux de signalisation routière unilingues anglais, à Hull. Vois ci, vois "that", me fais dire ci, me fais dire "that"... où suis-je...?

L'attrait de la puissance, le démon de l'acculturation qui, selon les sociologues, est un premier pas vers l'assimilation complète...

O Jean-Noël, vous qui avez payé si cher votre bill 63, vous qui possédez les armes, "quelque incitatives qu'elles fussent", venez à notre secours, à moins que, comme Jeanne d'Arc, vous ne soyez tanné...

Soyons sérieux.

C'est une question de mentalité. C'est pas de notre faute. Hull n'a jamais su où donner de la tête. On criait vers Québec, on criait vers Ottawa. Personne n'est venu. On s'en est remis aux touristes américains. Mais on s'est vite aperçu que les plus payants d'entre eux nous passaient par-dessus la tête, en avion, et qu'ils allaient vider les bois et les lacs de l'Ouest du Québec, sans rendre de compte à qui que ce soit. Serge Deyglun est d'accord...

Mentalité d'entretenus, on a attendu tout le monde, on a admiré les Anglais. Eux, i sont bons, i savent s'organiser, et comme le dit la réclame, les Anglais, "ça c'est fort"... i-z-ont deux polyvalentes à Hull, les francophones, une, et i sont 10% de la population; i-z-ont des grands centres d'achats que les francophones font vivre, mais dont les taxes sont toutes dirigées vers l'Ottawa Valley Protestant School Board. "On y peut rien, disent les commissaires, c'est une décision de Québec."

Mais de plus en plus de citoyens comprennent qu'il faut exorciser ces démons. On a besoin d'exorciseurs. Une vague de fond commence à frapper. Les citoyens se sortent de cette mentalité d'entretenus. Ce sont, ici comme ailleurs, les comités de citoyens qui commencent par les problèmes urgents santé et logement; éducation et culture viendront par la suite; ce sont les "nouveaux socialistes des caisses pop, S.A.C.P.O.P.", ce sont les associations de locataires, c'est l'évêque qui parle des "nouveaux pouvoirs"... Et, selon les astrologues, 1970 serait une année de choix pour les exorcismes, à cause de Jupiter et d'Uranus. A la prochaine...

# QUÉBEC-PARTOUT

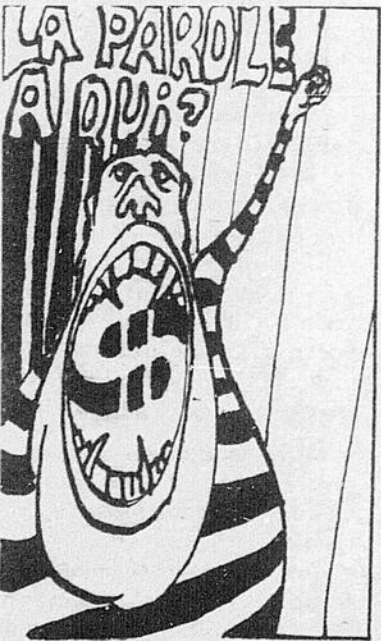
AVEC MAURICE ROY

## bois-franc

### LAPAROLE, PAS A N'IMPORTE QUI

La Société Nationale des Québécois avait obtenu il y a quelques mois une chronique dans l'hebdo A-1 de Drummondville, **La Parole**, pour exposer les objectifs et les vues de la SNQ sur la politique locale et nationale. Au bout de trois semaines, sur l'intervention personnelle du co-proprétaire du journal M. Clermont Veilleux, la chronique rédigée par M. Pierre Parent est supprimée. Il faut dire que **les propriétaires de La Parole**, les frères Veilleux, sont également les principaux actionnaires de Drummond Business Forms, qui vient de recevoir de très importants contrats d'imprimerie du gouvernement fédéral. Donc à l'avenir les lecteurs de **La Parole** pourront se taper les éditoriaux d'Adelard Rivard, un réactionnaire notaire, sans risque de s'esquinter la vue avec ces trucs nouveaux qui finiraient par troubler l'harmonie sociale dans nos régions.

Les auditeurs pour leur part n'ont pas à craindre la contamination par les idées nouvelles sur les ondes de CHR.D; le principal actionnaire de la station est également le principal bailleur de fonds du Parti Libéral dans la région. Il s'agit de M. Maurice Si-



gouin. Le gérant du poste, Alex Savoie, est de son côté un militant très actif du PL. Des gens de tout repos comme vous voyez; vous pouvez dormir en paix, ils s'occupent de vos affaires. L'économiste en membre de l'exécutif national du Parti Québécois, M. Jacques Pariseau, doit passer par là sous peu, le 22 janvier. On pourra vérifier à cette occasion s'il est exact que le gérant de CHR.D a promis de boycotter le P.Q. lors des prochaines élections.

En dernière heure nous apprenons que la Drummond Business Forms sera vendue aux Américains au coût de 6.6 millions de dollars. Il serait également question que les frères Veilleux vendent l'hebdo A-1 **La Parole** à un ancien gérant, Claude Martin. A-t-on d'autres visées? Planter ses choux à cet âge.

## hull

### LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

Hull vient de choisir ses trois représentants à la Communauté urbaine de l'Outaouais: il s'agit du maire Marcel D'Amour et des conseillers Jean-Marie Séguin et Edmond Bériault, choisis en bloc par le conseil municipal. Le conseiller Gilles Rocheleau, qui s'était attaqué à plusieurs reprises par le passé aux "vieux meubles" du conseil municipal de Hull, n'a pas manqué de désavouer la façon dont on a procédé pour choisir les représentants hullais au conseil de la communauté urbaine, méthode qu'il qualifie d'anti-démocratique. M. Gilles Rocheleau s'étonne en particulier du choix du conseiller Bériault, qu'il dit être vieux, inefficace et réactionnaire. La querelle des anciens et des modernes. D'autant plus qu'ayant travaillé au conseil économique de l'Outaouais à titre de représentant de Hull, M. Rocheleau semblait particulièrement qualifié pour siéger au conseil de la communauté urbaine.

Après les déboires de la commission des loisirs dont il était président (le maire et le directeur de cette commission avaient pris des décisions importantes sans le consulter, provoquant sa démission) cette nouvelle défaite renforce la rumeur voulant que M. Gilles Rocheleau brigue les suffrages lors de la convention pour le choix du candidat du Parti Québécois dans Hull. On dit qu'il aurait d'excellentes chances d'être choisi cette fois.



## laurentides

### CKJL, LA VOIX DU VIEIL HOMME

CKJL ne répond plus --a-t-il jamais répondu-- aux exigences de la population de St-Jérôme. Tout le monde semble insatisfait du service d'information en particulier de la station-radio locale qui, dit-on, n'a pas soufflé mot des manifestations populaires lors du bill-63; 2,000 personnes à St-Jérôme et autant à Ste-Thérèse descendirent dans la rue à cette occasion. La campagne électorale qui devait porter au pouvoir le candidat des citoyens, M. Aimé Thibeault, n'a à peu près pas été couverte. Le Conseil Central des Laurentides (CSN) devait présenter une émission sur ses services, mais on a accordé la priorité à la campagne de la Canne Blanche. L'insatisfaction s'étend d'ailleurs à l'en-

semble de la programmation de la station, propriété de M. Jean Lalonde (oui le père de son intésistible fils) qui a conservé les conceptions radiophoniques des années 30, alors qu'il troublait les consciences de nos mères. Depuis 1958, date de la fondation de la station, la grande majorité des émissions n'ont changé ni de style ni de contenu. Au point de vue technique, il y a des quartiers à St-Jérôme même où il est impossible de capter CKJL, qui prétend couvrir de St-Agathe à Ste-Thérèse. Il y a encore ces émissions en langue anglaise, de 7 à 11 heures p.m. les samedi et dimanche, alors que la population de St-Jérôme ne compte qu'environ 2 p. cent d'anglophones. Enfin, les salaires de famine payés aux annonceurs.

Mais le 10 février, Jean Lalonde doit présenter une demande de renouvellement de son permis à la Commission de la Radiodiffusion Canadienne; il devra compter sans l'appui du Conseil Central des Laurentides, du Conseil du Travail de St-Jérôme, de l'Association des Enseignants, la Jeune Chambre de Commerce, la Société Nationale des Québécois, l'organisation du P.Q. de St-Jérôme et le journal "Pouvoir Ouvrier". Ces organismes se proposent de prendre diverses mesures visant à empêcher M. Lalonde d'obtenir le renouvellement de son permis; on a parlé d'un numéro spécial du "Pouvoir Ouvrier", de la création d'un tribunal populaire semblable à celui des citoyens de Milton-Parc à Montréal. On exercera sans doute des pressions directes auprès de la CRC.

Dans le cas d'un non-renouvellement du permis, on craint par contre que Power Corporation n'allonge une de ses tentacules sur CKJL, perspective qui ne sourit guère aux opposants de l'actuel propriétaire. Il aurait peut-être la possibilité de l'acquisition de la station par les organismes populaires...ici CKJL, la voix de notre temps au service du peuple....

## nord-ouest

### LES COMMISSIONS SCOLAIRES PAIENT TROP PEU ET TROP TARD

Dans le Nord-Ouest québécois, où l'on retrouve un nombre impressionnant d'administrations scolaires, il y a des enseignants qui n'ont pas été payés depuis des mois; aussi invraisemblable que cela puisse paraître les enseignants de la commission scolaire de La Motte n'ont pas reçu de salaires depuis le mois de juin 1969. Ailleurs, on a "oublié" de verser la rétroactivité prévue à la convention collective de travail. Ailleurs encore on accorde des traitements inférieurs aux taux du contract collectif de travail, et cela depuis plusieurs années semblait-il. Sans parler bien sûr des erreurs de calcul dans les chèques de paie, erreurs qui incidemment se produisent toujours à la défaveur des salariés. Selon le président de l'Association des Enseignants (AENOQ), M. Jacques Vezeau, "ces anomalies scandaleuses sont devenues à ce point régulières pour certaines administrations du Nord-Ouest qu'elles sont érigées en système."

L'Association des enseignants, qui doit englober une partie importante de son budget pour contrer ces abus, a décidé de partir en guerre contre ces petites organisations chez qui "on rencontre le plus de résistance au mouvement de regroupement scolaire." Tout en admettant les efforts de certaines d'entre elles, il est évident que la plupart des petites commissions scolaires ne répondent plus aux exigences actuelles. "C'est aux contribuables, déclare M. Vezeau, d'exiger que leurs impôts soient utilisés d'une façon saine et efficace; ils doivent veiller à ce que la politique maintes fois prônée par le ministre Marcel Masse, égalité des services partout au Québec, soit respectée même ici."

si tu veux qu'on te mette à ta place Viens avec nous



REGARDEZ REGARDEZ BIEN LES INCORRUPTIBLES



lélélé cococo nonono mimimi l'économie



QUE LE MEILLEUR L'APORTE.

AVEZ-VOUS REMARQUÉ UN AIR DE FAMILLE? TOUS SEMBLENT A L'ÉPREUVE DU RIDICULE

BRIGITTE BAROUD DANS LA VERTÉ



7-11-70

# NORD-OUEST:

## L'assistance gouvernementale et les communautés dépendent des mines d'or

Le 27 octobre dernier, le Conseil Municipal de Malartic, dans une résolution, demandait au gouvernement fédéral la prolongation au-delà d'octobre 1970 des subventions aux mines d'or. Il demandait aussi une augmentation de cette aide afin de permettre à ces mines de continuer leurs opérations et de sauver de la faillite les municipalités qui en dépendent. Par la suite les municipalités de Rouyn et Val d'Or ainsi que le Conseil Economique Régional de même que la Chambre de Commerce de Malartic appuyaient cette résolution.

Le Nord-Ouest est avant tout une zone minière dont une vaste région, soit Cadillac-Malartic-Val d'Or, dépend plus particulièrement des producteurs d'or; d'où l'importance qu'on accorde dans tous les milieux à l'assistance gouvernementale.

PAR MICHEL BRIND'AMOUR

### LES MINES D'OR EN OPERATION DANS CADILLAC-MALARTIC-VAL D'OR

Lamaque Mining Co. Ltd.	540 employés
Sigma Mines Ltd.	380 employés
East Malartic Mines Ltd.	400 employés
Marban Gold Mines Ltd.	60 employés
<b>total</b>	<b>1380 employés</b>

### L'ASSISTANCE GOUVERNEMENTALE

En 1948, le gouvernement fédéral considérant les difficultés auxquelles avaient à faire face les producteurs d'or provoquées par la hausse des coûts de production et la fixité du prix de l'or, adopta la loi d'urgence d'assistance aux mines d'or. Cette aide avait pour but d'aider financièrement les entreprises, dont la marge profitable diminuait constamment, à se maintenir en opération durant une période considérée comme difficile, et permettre ainsi aux communautés de survivre.

Cette aide fut augmentée en 1958 de 25 p. cent. On calcule le montant d'assistance payable, en multipliant le taux d'assistance par le nombre d'onces d'or auquel le taux d'assistance s'applique. Le taux d'assistance: on obtient ce taux en multipliant par 2/3 l'excédent obtenu en soustrayant \$26.50 dollars du coût de production d'une once d'or. Ce taux est limité à un maximum de 12.33 dollars par once. Le nombre d'onces auquel le taux d'assistance s'applique: on obtient ce nombre en multipliant par 2/3 le nombre total d'onces produites. Par exemple si une mine produit par année 100 onces d'or à un coût de production de 32.50 dollars l'once, elle a droit à un subsides de 133.32 dollars. Depuis 1958, l'assistance a été haussée de 25 p. cent, donc dans l'exemple précédent, le montant serait de 165.65 dollars.

En 1963, un amendement prolonge l'application de la loi

jusqu'en 1967. Toutefois, on formule une nouvelle restriction quant à son application. Toute mine d'or dont la production débutera après le 30 juin 1965, pourra se prévaloir des privilèges de l'assistance, à condition que la majorité de ses employés réside dans une ou plusieurs régions spécifiées dans la loi. Cette restriction a été apportée en vue de prévenir la création de nouveaux centres miniers dépendant de l'assistance gouvernementale dès le début, et risquant ainsi d'entraîner de nouveaux problèmes sociaux.

En 1967, un autre amendement prolonge l'application de la loi jusqu'au mois d'octobre 1970.

En vertu de cette loi, les mines d'or canadiennes ont bénéficié de 1949 à 1964, d'une somme de plus de 190 millions de dollars; ainsi les contribuables canadiens déboursent environ 15 millions de dollars par année pour venir en aide aux producteurs d'or.

### UNE AIDE TEMPORAIRE...

Nul doute, cette aide substantielle a contribué et contribue encore à maintenir un certain nombre de mines en opération. Cette aide a également permis à d'autres mines d'augmenter leurs profits. Cependant, comme il est spécifié dans le premier rapport (1949) d'administration de cette loi: "Cette aide est considérée comme temporaire pour aider certaines mines à traverser une période difficile".

### FERMETURES DE MINES D'OR DANS LA REGION

MINE	DATE DE FERME.	NOMBRE D'EMPL.
Malartic Gold Field Ltd.	avril 64	200
Canadian Malartic	janvier 65	225
Bevcon Gold Mine	septembre 65	200
East Sullivan Mines	novembre 65	250
Norlartic	juin 66	70
Coniagas Mines Ltd.	avril 67	150
Chimo Gold Mines	août 67	75
Sullivan Consolidated	décembre 67	265

Il est donc probable qu'on envisageait à ce moment une hausse possible du prix de l'or. A ce sujet, l'espoir est mince car, comme le soulignait le comité d'enquête sur la situation de l'industrie de l'or en Ontario: "Bien que l'on puisse penser que le gouvernement américain continuera à acheter de l'or, il serait bien peu sage d'escompter que le prix fixé par ce même gouvernement augmente prochainement".

### LES SUBSIDES, UN NOUVEL ELAN?

Est-ce que les subsides gouvernementaux ont contribué à donner un nouvel élan à la production de l'or. Il nous apparaît inutile d'insister sur cette question, il suffit de constater le nombre de fermetures des mines d'or, pour trouver la réponse.

La production d'or au Québec et au Canada décline constamment, et dépend de plus en plus étroitement de l'assistance gouvernementale. En 1957 la Commission Royale d'Enquête sur les perspectives économiques du Canada, commentant les effets de l'assistance gouvernementale, s'exprimait ainsi: "L'assistance en matière de prix de revient que le gouvernement fédéral accorde présentement a eu pour effet principal de permettre à un certain nombre de mines à prix de revient relativement élevé de poursuivre leur opérations plus longtemps qu'elles n'auraient pu le faire autrement". En d'autres termes, loin d'apporter une solution au problème des communautés dépendantes de cette production, l'assistance gouvernementale n'a eu pour effet que de retarder ces problèmes.

La loi d'urgence aux mines d'or a permis jusqu'ici aux producteurs de continuer leur exploitation tout en maintenant une marge de profit très avantageuse. Mais, comme le soulignait M. Mitchel Sharp alors Ministre des Finances: "La loi d'urgence n'a pas été créée pour aider les mines à continuer leur exploitation, mais pour donner un délai à leur fermeture afin de permettre l'établissement d'autres industries de façon à absorber la main d'oeuvre impliquée".

### L'ASSISTANCE, UN DESASTRE POUR LES TRAVAILLEURS

Cette assistance a certainement permis à certains travailleurs de conserver leur emploi plus longtemps, mais à un salaire de plus en plus inférieur à ceux payés dans les autres secteurs miniers ou manufacturiers. Malgré cette assistance, régulièrement des entreprises ferment et les travailleurs sont remerciés de leurs services. Ceux-ci sans aucune "as-

sistance" doivent chercher d'autres emplois, subir des périodes de chômage et souvent même, liquider leur propriété et déplacer leur famille pour s'installer dans d'autres villes.

Cette assistance n'a aucunement contribué à atténuer l'insécurité qui caractérise les travailleurs des mines d'or: insécurité d'emploi, insécurité face aux besoins familiaux, insécurité face à la maladie et à la vieillesse.

Pendant que les travailleurs des autres secteurs améliorent constamment par la négociation, leurs régimes d'assurance-santé et de retraite, les travailleurs des mines d'or en sont encore à réclamer la sécurité syndicale. Il devient évident en considérant les salaires et les conditions de travail des travailleurs des mines d'or, que l'assistance gouvernementale n'a eu pour effet que de prolonger un malaise qui s'aggrave continuellement.

### UNE SOLUTION DE FACILITE

Trop souvent lorsque des problèmes aussi vastes et aussi complexes se présentent, on opte pour des solutions de facilité, telle la loi d'urgence d'assistance aux mines d'or. Des solutions semblables, quoique très coûteuses, permettent, il est vrai de se justifier aux yeux de l'opinion publique, de calmer la population affectée, mais ne font que prolonger des malaises sans toutefois y remédier. En agissant ainsi on espère qu'avec le temps les problèmes se volatileront.

Dans leur requête, les Conseils de ville et la Chambre de Commerce demandent une prolongation et une hausse de l'assistance gouvernementale.

En supposant que le gouvernement accède à leurs demandes quels seront les effets? Il est évident qu'elles produiront les mêmes effets que par le passé, et qu'à brève échéance on devra affronter encore une fois les mêmes inquiétudes. Faudra-t-il refaire encore les mêmes demandes...?

### UNE VERITABLE SOLUTION S'IMPOSE

Sans minimiser l'apport de l'assistance gouvernementale, qui est une solution à court terme très importante, il faut envisager le problème d'une façon plus globale, et accepter comme acquis la fermeture éventuelle des mines d'or. Ainsi prévoir des solutions non pas pour retarder la fermeture des mines, mais pour créer de nouvelles portes de sortie aux communautés. Il faut se servir de la survivance des mines d'or (où l'assistance est nécessaire) pour trouver de véritables solutions. Le problème n'est pas de savoir si les mines d'or vivront plus ou moins longtemps, mais de savoir ce que deviendront les communautés qui y vivent.

# LA 5<sup>ème</sup> COLONNE

La nomination de M. André Mailhot au poste de directeur du service des caisses d'épargne et de crédit, vient d'être annoncée par M. Armand Maltais, ministre provincial des institutions financières, compagnies et coopératives. Avant sa nomination, M. Mailhot était directeur de la chambre de commerce de St-Hyacinthe et administrateur de l'union régionale des caisses populaires de St-Hyacinthe.

M. F.-G. Brander, directeur du Magazine Maclean, vient de réussir la quadrature du cercle! Ou si l'on préfère, il dit noir et blanc en même temps. Dans le numéro de janvier de l'édition française 1970, il affirme que c'est faux que sa publication n'est qu'un décalque de l'édition anglaise. Simultanément, ce même numéro contient quatre grands reportages, tous quatre des traductions de l'édition anglaise du même mois.

Pour enchaîner avec M. Brander, il affirme que le rédacteur en chef de l'édition française ne sera pas subordonné au rédacteur de l'édition anglaise. Or dans le sommaire du même numéro, le rédacteur en chef français brille par son absence!

Dernier mot sur Maclean. - M. Brander écrit: "Comment une simple traduction-adaptation, plus ou moins 'québécoisée', du Maclean anglais pourrait-elle informer sans tromper?" C'est justement la question que les lecteurs se posent.

Il est devenu de plus en plus difficile d'être un homme politique. Avant il s'agissait avant tout de choisir le bon parti et d'avoir une grande gueule. Maintenant il faut se faire choisir par le bon parti et avoir une belle gueule. La télévision est un point capital dans l'opération charme, base désormais des campagnes électorales. Dans la suite de l'homme politique, un des personnages les plus importants est le maquilleur. Aussi lorsqu'il est passé récemment à "Format 30" Robert Bourassa a repoussé les avances du maquilleur de Radio-Canada. Il a exigé d'avoir recours à son propre maquilleur.



## Les médecins se contesteront-ils ?

A la mi-novembre, un quotidien de Montréal publiait, en deux tranches successives, le texte d'une conférence du Docteur Paul David, directeur de l'Institut de Cardiologie de Montréal. L'éminent cardiologue s'adressait, si ma mémoire est correcte, à ses confrères réunis en congrès.

Le docteur David n'étant, que je sache, ni un socialiste, ni un communiste, ses propos inquiets sur le coût effarant des services médicaux actuels, et sur les implications économiques d'un éventuel plan d'assurance-maladie, m'ont vivement impressionné, parce qu'ils rejoignent et recourent une de mes plus vives préoccupations des dix dernières années.

Formulés par un quelconque médecin de médecine générale, ces propos n'ont jamais impressionné outre mesure, les membres de la Corporation médicale; mais venant d'un cardiologue réputé, l'on pourrait s'attendre à ce qu'ils fassent choc, et produisent ENFIN une prise de conscience salutaire et longuement attendue, chez ceux que l'on considère maintenant, "à tort ou à raison," comme les "privilegiés parmi les privilégiés."

Mais quinze années de pratique médicale et une connaissance assez poussée des idiosyncrasies d'une bonne partie de mes confrères, et de leur "joie de vivre" (golf, moto-neige, vins et fromages, grosses maisons, grosses voitures, grosses fourrures, gros yachts, gros voyages et grosses dépenses,) me portent à croire que la semence tombera dans un sol stérile, et que la généreuse ten-

tative de mon illustre confrère n'aura causé que quelques remous à la surface d'une mer toujours très calme, et désespérément plate."

En toute honnêteté, je dois admettre que certains de mes confrères, que j'estime et que je respecte, (pour les avoir vus à l'oeuvre, beau temps, mauvais temps, jours, nuits et fins de semaine,) se permettront de douloureuses remises en question, mais dans la majorité des cas, une épouse pragmatique, lucide et intransigente, aura tôt fait de les ramener "à la raison."

Pour ceux qui n'auraient pas pris connaissance de ce texte, j'aimerais en dégager très brièvement les grandes lignes, pour ensuite y ajouter quelques commentaires de mon cru.

S'appuyant sur des chiffres bien précis, (probablement tirés du Rapport Castonguay,) l'auteur s'inquiète, à juste titre, de l'incroyable escalade des dépenses au chapitre de l'Assurance-Hospitalisation. Ainsi, la dépense totale assumée par le Service d'Ass.-Hops. pour ses hôpitaux publics et privés, est passée de 130 millions de dollars en 1961 à 402 millions en 1968, soit une augmentation de 208 p. cent. Au seul plan de l'Assistance médicale, (soins médicaux aux indigents,) l'Etat aurait versé aux médecins, durant l'année fiscale 68-69, la somme de 19 millions.

Mon confrère se demande donc combien il en coûtera, si tous les citoyens peuvent se prévaloir des mêmes soins, aux tarifs actuels, c'est-à-dire sur la base de la rémunération à l'acte. Ce qui l'inquiète encore plus,

c'est de savoir "si la population retire vraiment tous les avantages d'un investissement aussi considérable." Et il nous parle du système d'urgence inadéquat, de l'organisation souvent archaïque des cliniques externes, des listes d'attente interminables, dans les hôpitaux, du besoin urgent de lits pour malades chroniques et convalescents, et j'en passe. Puis il mentionne la multiplication effarante des tests de radiologie et de laboratoire, au dépens du travail clinique, la spécialisation à outrance, (non planifiée,) et, par conséquent, la disparition du médecin de famille, avec ce que cela comporte de "surinvestissement," (lorsque des soins de première ligne sont donnés par des spécialistes aux tarifs que l'on sait."

Ainsi, il dira que bon nombre de spécialistes jouent le rôle du médecin praticien sans en assumer toute la responsabilité qui consiste à répondre à l'urgence et à se rendre à domicile. Que de vérités qu'il fait bon d'entendre... dans la bouche d'un autre!

Je remarque cependant que le docteur David a oublié un point des plus importants: l'hospitalisation inutile, pour "check-up" ou bilan, heureusement à la baisse, mais qui a toujours favorisé les gros bonnets, ou les gens qui ont des "connexions", pendant que les vrais malades crevaient chez eux, ou à mi-chemin entre Maisonneuve et Cartierville. Nous y reviendrons, en temps et lieu.

Mais j'arrive à la phrase-hoc... Après avoir soulevé tant de questions, après avoir bien

délimité les responsabilités des médecins pour les mois et les années à venir, le docteur David déclare: "Il nous appartient de nous contester, si nous voulons éviter les éclats de la contestation publique." Et plus loin, après avoir demandé à ses confrères d'être raisonnables dans leurs négociations avec le gouvernement, surtout au chapitre des honoraires, il ajoutera: "autrement, le législateur n'aura pas d'autre alternative que de nous imposer le salariat. Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier les aspects positifs de cette solution qui pourrait avoir, selon les conditions négociées, des avantages sur le système de rémunération à l'acte."

Personnellement, je ne vois plus d'autre solution possible; premièrement, parce que je sais pertinemment que mes confrères ne se contesteront pas, (ils sont en voie de le démontrer admirablement bien, d'ailleurs), et deuxièmement, parce que, même s'ils s'avéraient raisonnables dans leurs exigences pécuniaires, tout système de rémunération à l'acte, aux tarifs actuels, risquerait, en un an, de faire "sauter" le budget provincial, ou d'y drainer des centaines de millions de dollars, à la va-comme-je-te-pousse, sans aucune amélioration appréciable du "bordel" actuel que représente la distribution chaotique des soins médicaux au Québec, (comme d'ailleurs, partout en Amérique du Nord.)

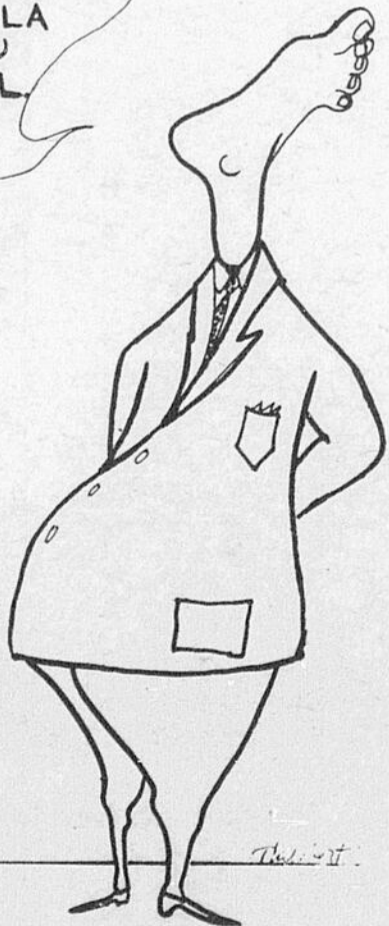
Faute d'espace, je remets à plus tard l'étude du salariat médical, comme seule solution démocratique, rationnelle, efficace, et acceptable financiè-

rement, dans une société qui se veut juste.

Lorsque je dis que les médecins ne se contesteront pas, je pourrais en dire autant des avocats, des dentistes, des notaires, des architectes, des ingénieurs, en un mot, de tous ceux qui vont à l'université chercher un diplôme qui leur permettra apparemment de SERVIR. Tous ces gens "à leur compte" sont tributaires d'un système, et c'est le système qu'il faut transformer, et au plus vite, avant que ça saute!

Demander aux professionnels (ceux de la santé et les autres), de se contester, c'est rêver en couleurs! Et l'on rejoint vite le thème de la contestation étudiante: l'université perpétue un système social bourgeois, basé sur une échelle de valeurs bourgeoises. Tant que l'on n'aura pas réussi à changer les motivations fondamentales de l'individu, (réussite à tout prix, gros train de vie, "consommation" délirante,) on va faire "patate"! Pour revenir à la profession médicale, une enquête récente menée à Laval sur la contestation en milieu étudiant, ne justifie aucunement les espoirs que l'on pourrait fonder sur la prochaine génération de médecins; en effet, cet enquête a démontré que "c'est en faculté de médecine qu'on recrute la proportion la plus élevée d'anti-contestataires, i.e. de gens qui s'opposent à la contestation, et qui sont prêts à passer à l'action contre les contestataires. C'est pas beau ça! Pauvre docteur David! Nous pourrions toujours en reparler... l'an prochain... et dans cinq ans....

DEVINETTE: JE ME PRÉSENTE À LA CHEFFERIE DU PARTI LIBÉRAL QUI SUIS-JE ?



## N.D.L.R... Les rois mages du parti libéral

Le pèlerinage des rois mages du parti libéral achève. Samedi prochain, avant la diffusion du hockey, ils sauront où les a guidés leur étoile personnelle.

Le parti libéral, lui, aura un autre chef. Qui sera peut-être, par accident, le prochain premier ministre du Québec. Les prochaines élections, il y a tout lieu de le croire, tiendront plus du jeu légalisé que de la véritable consultation populaire. Le système actuel de scrutin à un seul tour, surtout avec trois partis en lice, laisse au hasard le soin de déterminer un vainqueur.

Quoi qu'il en soit à ce moment-ci une seule question se pose: que changera dans le parti libéral la venue d'un nouveau chef?

A première vue, à voir les mages, on peut répondre: beaucoup de choses. Chacun d'eux s'est en effet complètement transformé ou, plutôt, a été transformé. Extérieurement.

Les journaux ont reçu de nouvelles photos "à utiliser de préférence à toute autre, s.v.p.". Les cheveux ont suivi la mode

du jour. Les discours aussi. C'est terrible de voir comme ces gens-là, dans le fond, comprennent les contestataires, y compris l'ex-si-redouté-ministre-de-la-Justice.

Dire que le parti libéral renfermait trois hommes de si grande valeur et qu'à le voir dans l'Opposition personne ne pouvait s'en douter! Surtout lors de la crise du bill 63.

Me Laporte était pourtant là en 1963 lorsque le parti de la Révolution tranquille a sombré peu à peu dans l'inertie et l'insignifiance. L'élection de Me Wagner à l'automne 64 n'a fait qu'accentuer le malaise de ceux qui avaient cru au miracle de juin 60. Et la présence de Me Bourassa lors des élections de juin 66 a passé à peu près inaperçue.

On a vu les Aquin, Lévesque et Gérin-Lajoie quitter le parti libéral en laissant derrière eux un vide que personne ne semblait pouvoir combler. Après avoir forcé le chef du parti à démissionner le député Lefebvre annonce qu'il renonce à la politique avant même qu'ait lieu le congrès à la chefferie qu'il avait

réclamé. Et le journaliste-député Michaud est toujours à l'extérieur du parti.

L'unité se fera mais que restera-t-il de cette campagne où aucun des candidats n'a réussi à incarner le parti dans un Québec qui se veut de plus en plus québécois?

Plus encore qu'en 1960 "Maître chez nous" paraît être un cri de ralliement comme s'en est rendu compte le président de la C.S.N., pourtant des plus prudents en ce qui concerne le nationalisme. Ce cri aucun des rois mages n'a voulu le reprendre à son compte.

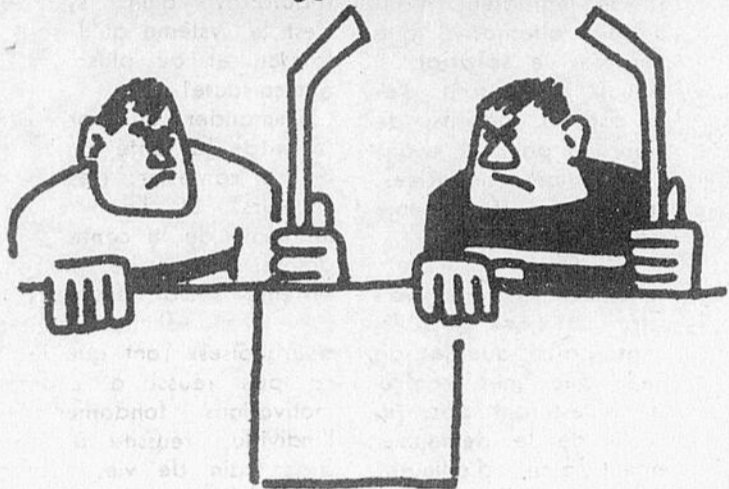
Ils ont préféré les formules différentes du statu quo le plus pénible. Me Laporte parle de fédéralisme de conjoncture dans une société de concertation. Me Wagner, de fédéralisme dialectique. Et Me Bourassa, de fédéralisme inédit et rentable.

Je ne sais si Sisyphé, condamné par les dieux à rouler au sommet d'une montagne un rocher qui dégringolait sans cesse, s'amusait à trouver un nouveau nom à sa punition.

JACQUES GUAY

# M. GROS, DÉPUTÉ

L'HÂCKÉ, STI,  
C'Â, ON EST BINBONS  
L'Â'DANS!

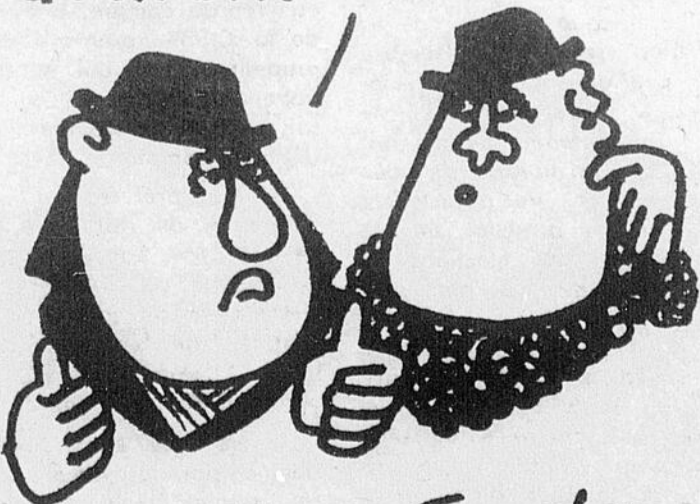


SARTIN! CH'TEN PÂSSINPAPIER  
QU'ÇÉ LÀ QU'ON EST BINDURABATTE!



PIS  
VERRÂ!  
ASTEUR  
TOURMONDE  
VONT  
L'SADUÈRE

OUÈ...  
MÉ Ç'QUÉ BINPLATTE...  
ÇÉ QU'POUR AN'FOUA  
QU'ON FA KEKCHÔSE  
LÉ PREMIERS...  
Ç'TEN SERTIRANT  
QU'ON L'FA



Gouche

# PLACE AUX LECTEURS

## L'Université d'Ottawa: Touché!

Cher monsieur,

Dans votre numéro du 7 décembre dernier, un article intitulé "L'Université d'Ottawa mérite-elle son titre d'Université française?" votre correspondant hullois informait les lecteurs que "la plupart des cours de géographie, d'économie sont en majorité en anglais", à l'Université d'Ottawa.

Je regrette de décevoir votre correspondant en affirmant que les étudiants de l'Université d'Ottawa qui veulent prendre un diplôme en géographie peuvent le faire en entier en français. Permettez-moi de joindre l'annuaire départemental pour l'année académique en cours.

Je conçois que votre correspondant tienne à présenter la plus mauvaise image possible de l'Université d'Ottawa. Cependant, il ne faudrait quand même pas déformer les faits et ne retenir que ceux qui conviennent à l'hypothèse de départ de l'article en cause.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire la mise au point qui s'impose en publiant la présente lettre.

Votre bien dévoué,  
Le directeur,  
Hugues Morrissette

## La danse des millions sur le tempo des caisses...

Le mardi 9 décembre dernier, une courte information au sujet de la route transcanadienne nous fut glissée sur les ondes radiophoniques de Radio-Canada.

On nous annonça que le gouvernement canadien avait entrepris en 1949 la construction de la route transcanadienne. Il fixa comme coût de ces travaux un montant approximatif de \$150 millions. Cette route nationale devait être terminée vers 1956. Mais nous sommes en l'an 1970 je crois, et les dépenses pour ces travaux se chiffrent présentement à \$750 millions (5 fois le budget prévu). On nous dit aussi qu'il y a encore un petit bout de chemin à compléter pour aussi peu que \$75 millions de plus, et qu'on n'en verra pas la finition avant le début 1971.

"Ad mare usque ad mare" une devise qui nous coûtera \$825 millions...

A-t-on idée de croire que les agents fédéraux enquêteront sur cette affaire, qui dure depuis 20 ans. Ne nous illusionnons pas, la police d'Etat n'enquêtera pas contre son propre patron. Le faire serait une révolution, un renversement.

En plus, on nous casse les pieds avec le "Régime d'austérité" pendant que l'argent coule à flots au parlement.

Il y a en fait deux possibilités: soit que les attachés du gouvernement aux affaires budgétaires se soient trompés dans une erreur de l'ordre de \$675 millions ou encore qu'il y ait eu "patronage". La deuxième possibilité devance de beaucoup comme étant la plus acceptable.

Espérons que le jour est proche ou la population dénoncera ces profiteurs. Il est sûr qu'ils sont connus et qu'ils exercent une certaine crainte sur les personnes qui pourraient mettre au jour quelques vérités.

Pierre Allard,  
Drummondville

## Le maire d'Amos répondra-t-il?

M. Gérard Magny, maire,  
Amos, P.Q.

Cher monsieur le maire,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique du 24 décembre, j'ai bien compris que vos démarches auprès de Messieurs Richard et Gaston Arcand d'Harricana Metal, dans le but de provoquer un règlement à cette grève de 5 mois, ont été sans résultat.

A la suite de ma demande pour une contribution financière de la ville d'Amos aux grévistes à l'occasion des fêtes, vous m'avez invité à faire cette demande par écrit afin que votre conseil qui siégera le 5 janvier en soit saisi pour décision.

Je crois que cette aide de la ville d'Amos, qu'importe l'importance de la somme, sera un geste symbolique qui pourrait contribuer à un règlement valable de cette grève pour les travailleurs. Comme premier citoyen d'Amos, nous serions heureux que vous pilotiez la décision dans ce sens.

Maintenant, vous aurez aussi, pour être conséquent, à poser un autre geste, comme simple citoyen et propriétaire de Magny Transport, c'est celui de ne plus envoyer vos camions et employés traverser les lignes de piquetage à Harricana Metal. Si vous faites tout cela à compter de maintenant, vous aurez fait votre part pour le règlement de cette grève. Sinon on n'aura pas fini d'oublier que vous

avez été jusqu'à date carrément du côté des patrons, ce qui les a grandement encouragés dans leur entêtement à nier le droit d'association de ses travailleurs et, ce qui est aussi grave, à entretenir la division des travailleurs, qui normalement devraient lutter ensemble côte à côte au lieu de lutter les uns contre les autres à la faveur d'une injonction qui limite le piquetage à cinq.

Notre société sera saine et équilibrée si on sait respecter la volonté de la majorité, c'est ça la démocratie. Ces dix travailleurs sur quinze qui tiennent toujours après 5 mois, leur volonté est sacrée. Si l'argent, le pouvoir, la loi passent par-dessus eux, ne soyons plus surpris des fricassées qui éclatent un peu partout au Québec. Ils ne sont que dix à Amos, mais il y en a des millions qui sont avec eux de par le monde.

Bien vôtre,  
Théo Gagné,  
Coordonnateur régional,  
Métallurgistes unis d'Amérique,

## L'intérêt de nos dettes

M. le Rédacteur,

Un article du journal local de La Salle, Le Messager, a attiré mon attention, cette semaine, au sujet des sommes énormes qui sont versées dans notre province comme service à la dette de nos municipalités et de notre province.

Dans ville La Salle, selon cet article, le budget total des dépenses sera un record de \$8,924,425.00 et, de ce montant, les "charges imputables à la dette" sont de \$2,695,550.00 ce qui équivaut à 33% du budget total. Je me demande si toutes nos municipalités sont dans le même cas, car alors il est certain que nous vivons le tiers de notre vie seulement pour payer les financiers ou leurs héritiers.

On sait qu'une dette double en vingt ans au tarif de 5% et en 10 ans, évidemment, au tarif de 10% comme dans le cas récent de l'Hydro-Québec.

A ce rythme, inutile de dire que la province ou l'Etat le plus riche crie famine, comme le Québec, au plus tard 50 ans après sa fondation. Pas étonnant que nous soyons dans le "jus" jusqu'au cou et davantage!

Julien Bruno  
La Salle. P.Q.

## MEDICAMENTS

Centre de Prescriptions du Québec

JEAN DICAIRE, L. PH., PRDP.

4541 BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL  
(PRÈS MONT-ROYAL)

844-9335

## la presse

### VEUT MATER SON SYNDICAT DE JOURNALISTES

La direction du quotidien LA PRESSE a envoyé à ses 180 journalistes une lettre personnelle, tenant chacun d'eux responsable des "ralentissements de travail et de production" survenus récemment.

Cette dernière manoeuvre du patron n'a eu pour seul effet que de renforcer la solidarité toujours croissante des syndiqués (CSN), qui ont résolu de poursuivre leur "guerre de guérilla" contre l'employeur.

La lettre de LA PRESSE place ainsi tous les journalistes sur le même pied que leur camarade Laval Le Borgne, congédié pour "avoir joué un rôle particulier" (dixit la direction) dans l'application des "mesures de pression".

Le syndicat a abandonné l'idée de porter devant les

tribunaux le congédiement de Laval Le Borgne mais on a inscrit un grief dans son cas.

D'autres lettres personnelles...

La compagnie a continué par ailleurs à "harcéler" les journalistes. Elle a fait parvenir à plusieurs d'entre eux des lettres personnelles leur défendant rigoureusement, à l'avenir, de collaborer à d'autres publications considérées comme "concurrentes". Ainsi un journaliste s'est vu blâmé pour sa collaboration à la revue MAINTENANT qui serait, dans l'esprit de LA PRESSE, un dangereux concurrent....

On a du même coup prévenu les journalistes impliqués qu'une note était versée à leur dossier et que

la compagnie réservait tous ses recours...

Ces méthodes d'intimidation, disent les journalistes, ne font qu'accentuer, s'il se peut, la résistance et la détermination des syndiqués. A preuve 166 "artisans de l'information" à LA PRESSE participaient à la dernière assemblée générale.

Pendant que les dirigeants syndicaux continuent de négocier avec la direction, le comité "fantôme" d'éducation syndicale se réserve "le loisir" de mettre en oeuvre certains moyens de pression, en vue d'amener la compagnie à régler les problèmes posés par le régime de mises à la retraite anticipée et par la restructuration de la rédaction.

## 400 EMPLOYÉS CONGÉDIÉS À LA BVD PAR INCURIE DU FÉDÉRAL

"Nous sommes prêts à tout faire pour empêcher la compagnie B.V.D. de fermer ses portes. Nous pouvons même contribuer financièrement à la poursuite de ses activités. Il est inhumain de congédier, du jour au

employés du vêtement (CSN), n'est certes pas heureux de la sombre perspective de la fermeture prochaine, fin janvier, de la manufacture de la compagnie B.V.D. de Saint-Romuald-de-Lévis, qui fabrique 100,000 douzaine de chemises par année. La direction a déjà congédié 75 travailleurs et le sort des 325 autres ne tient qu'à un fil.



JEAN-NOËL GODIN: "Nous sommes prêts à tout..."

Ce fil, explique M. Godin, c'est une intervention rapide et conjointe des ministères québécois et fédéral de l'industrie et du Commerce. "Dans cette affaire, dit-il, c'est encore l'incurie du fédéral qui est à la source du mal. On n'arrive pas à protéger les fabricants de chemises contre la concurrence des exportations étrangères du Japon, de Hong-Kong et de la Corée du Sud notamment. Le marché est littéralement envahi."

"J'ai rencontré le ministre du Travail, M. Bellemare, ajoutez-il, et il m'a assuré que son collègue Beaudry de l'industrie et du Commerce s'occupait de la chose. Mais ça ne progresse pas assez vite à mon goût et au goût des travailleurs."

lendemain 400 employés, en violation d'ailleurs du nouveau bill 49, qui prévoit pourtant la création d'un comité de reclassement patronal-syndical des employés mis à pied."

M. Jean Noël Godin, président de la Fédération nationale des

Ces travailleurs, ils ont une "bonne convention collective", selon M. Godin, qui expire le 31 décembre 1970. Leur salaire horaire moyen est de 2 dollars, soit le niveau atteint dans l'industrie de la chemise au Québec, qui fait l'objet d'un contrat de travail "provincial".

## CHARTRAND EXHORTE LES GAZIERS À PASSER À L'ACTION POLITIQUE

Les 800 employés de la compagnie Gaz métropolitain (250,000 abonnés dans la région de Montréal) ont un nouveau contrat de travail depuis la semaine dernière. Un contrat "très acceptable", comme Québec-Pressé l'annonçait, en premier, dans sa dernière édition.

Ces travailleurs, membres de la Fédération des employés des services publics (CSN), auront maintenant un salaire horaire moyen de 3.72 dollars: une hausse totale de 32 dollars par semaine ou de 80 cents l'heure, soit 10 cents de moins que l'objectif syndical. Le contrat est de deux ans, rétroactif au premier mai 1969.

Il reste encore beaucoup à faire pour rattraper les gaziers de l'Ontario, qui gagnent en moyenne 65 cents de plus l'heure. On mettra donc "les pleins gaz" pour obtenir la parité des salaires dans le prochain contrat.

Lors de l'assemblée générale qui a permis aux syndiqués d'accepter la convention, M. Michel Chartrand, président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, a rappelé "le



MICHEL CHARTRAND: "L'action politique au plus tôt..."

scandale du gaz naturel des années 1956", alors que l'Hydro-Québec avait vendu son réseau gazier à la Corporation de gaz naturel du Québec, partant à l'entreprise privée. M. Chartrand en a conclu avec justesse

que "nos représentants, à Québec et à Ottawa, ne sont que des marionnettes au profit des grandes compagnies américaines, comme le Gaz métropolitain. Il va falloir, au plus tôt, passer à l'action politique", a-t-il dit.

## Le droit de manifester défendu par les professeurs de McGill

Le corps professoral de l'école de Service social de l'université McGill, vient de se prononcer carrément contre le règlement 3926, de la ville de Montréal.

On sait que ce règlement, concernant les défilés et les manifestations, a été adopté par le conseil municipal de Montréal le 12 novembre de l'année dernière.

### Elèves épaulés par leurs maîtres

Les professeurs, malgré leur retard à se prononcer, épaulent par leur prise de position, une mesure semblable adoptée préalablement par les étudiants de l'école.

Les professeurs réaffirment que les droits de libre expression, de réunion et d'association sont des droits fondamentaux dans une société libre et démocratique.

"Dans telles sociétés, continuent-ils, les manifestations

publiques ont toujours été reconnues comme une façon légitime de se prévaloir de ces droits. Ce moyen d'expression est particulièrement important pour les citoyens qui n'ont pas facilement accès aux autres moyens d'expression de l'opinion..."

### Geste déploré

En foi de quoi, les professeurs... "déploraient le geste posé par le conseil municipal de Montréal... s'interrogent sur la validité des ordonnances ou des règlements qui peuvent être proclamés en vertu de ce règlement... et pressent les autorités politiques (fédéral, provincial ou municipal), d'entreprendre les démarches nécessaires en vue de l'abrogation de ce règlement." C'est signé Patrick Deehy, secrétaire ad hoc du corps professoral.

# LA SEMAINE DE PIERRE PASCAU



## PRIÈRE À NOTRE-DAME DE L'OBSCURANTISME

COMPOSÉE PAR UN AUDITEUR

Au nom du social, du politique et de l'économique, ainsi soit-il.

C'est avec une ferveur ignorante, ainsi qu'une humilité dominante que nous venons te remercier, Notre-Dame de l'obscurantisme, pour l'obscurcissement que tu déverses quotidiennement dans nos esprits, intelligences et consciences, pour la plus grande gloire de l'ignorance. Nous te sommes soumis et te prions de déverser sur nous et les nôtres, toujours davantage, ton épaisse noirceur, afin

de nous cacher les lumières de la vérité, car nous les avons en horreur.

Notre-Dame de l'obscurantisme, nous te remercions de perpétuer l'ignorance afin de maintenir la violence, si chère dans le cœur de l'ordre établi.

Notre-Dame de l'obscurantisme, patronne des amateurs de sport, permets que nous soyons de plus en plus heureux d'être toujours exploités davantage par le sport commercialisé.

Notre-Dame de l'obscurantisme, patronne des non-

politisés, fais que nous soyons toujours des électeurs ignorants, pour que nous puissions toujours obtenir des chefs incompetents.

Notre-Dame de l'obscurantisme, patronne des salariés, nous te remercions pour notre condition de dominés et nous te supplions de combler davantage tous les petits bourgeois et pseudo-bourgeois du monde des plus grands dons possibles, qui leur sont si grandement nécessaires pour mieux nous exploiter.

Amen

## VENDREDI 2 janvier

### LES IMMIGRANTS FRANCOPHONES

Les porte-parole de ce groupe d'immigrants qui veulent à tout prix quitter le Québec vexent et blessent les Québécois. Ils réveillent de vieilles antipathies à l'égard des "maudits Français".

Il faut admettre que les immigrants en question ont manqué totalement de tact. Les premiers articles parus dans les journaux à leur sujet ne faisaient état que de leur désir de quitter le Québec à tout prix.

La population acceptait mal aussi que le gouvernement fédéral aide des francophones déjà installés au Québec à aller s'établir en Alberta. Cette aide, que le fédéral serait prêt à leur accorder, devrait plutôt servir à subventionner leur coopérative agricole au Québec même.

Plus tard on a mieux compris ce qui se passait. Le gouvernement fédéral n'a pas promis d'aide spéciale à un groupe d'immigrants. Il se contenterait d'aider des chômeurs individuels à se reclasser dans des régions plus propices à leur travail. Quant à l'Alberta, il ne semble pas prêt à accueillir les immigrants du Québec avec autant de chaleur qu'on nous le laissait penser au début.

Le rôle du gouvernement québécois dans cette affaire est assez douteux. Il y a le télégramme qui a été expédié, sans l'ombre d'un doute, au ministre québécois de l'immigration, le 17 novembre, et que M. Mario Beaulieu nie avoir reçu.

Il y a l'apathie apparente du ministère à utiliser les subventions fédérales pour venir en ai-

de aux immigrants sans travail. Il y a son indifférence devant le fait que des milliers de familles d'immigrants francophones sont dans une situation difficile au sein de notre groupe linguistique, alors que leur apport culturel et humain est nécessaire à notre survie en Amérique du Nord.

Ce n'est pas la natalité qui va nous assurer la croissance numérique dont nous avons besoin. L'immigration est notre seule chance d'épanouissement. Et cette immigration, si elle ne se tourne pas de notre côté, joue contre nous.

Toutes ces considérations permettent de saisir l'importance du problème que l'affaire des départs vers l'Alberta a mis en lumière. Le ministre de l'immigration devrait y voir rapidement. Malheureusement, il part en vacances.

## LUNDI 5 janvier

### L'IMMIGRATION

On continue à discuter le départ des francophones vers l'Alberta.

Un médecin immigrant nous livre, en même temps que sa déception personnelle, quelques considérations intéressantes sur le problème de l'immigration au Québec.

Il considère que le ministre québécois de l'immigration manque de pouvoirs. Toutes les mesures qu'il pourrait prendre pour assurer aux immigrants, un minimum de chances de s'intégrer heureusement au Québec sont contrecarrées par des corporations professionnelles qui représentent des chasses gardées.

L'exemple du Collège des médecins est frappant. Quoi qu'il fasse, et même s'il est un spécialiste hautement qualifié, un

médecin étranger devra végéter obligatoirement pendant cinq ans avant d'obtenir sa citoyenneté canadienne et avant de passer les examens qui lui permettront d'exercer sa profession.

Ces restrictions ineptes obligent les médecins immigrants à passer cinq ans comme internes dans des hôpitaux, où ils se spécialisent dans des secteurs précis de la médecine. Ceci va à l'encontre des intérêts du Québec, qui a surtout besoin d'omnipraticiens, alors que les spécialistes ne manquent pas.

Les corporations professionnelles représentent des chasses gardées auxquelles les autorités n'ont pas encore réussi à s'attaquer.

### LES VOEUX DE PIERRE

Au premier de l'an M. Pierre Elliott Trudeau a formulé quelques souhaits l'intention des Canadiens.

Il les invite, par exemple, à se révéler des pionniers pour vaincre les obstacles de la nouvelle décennie. Il dit que durant les dix prochaines années, nous aurons en quelque sorte à redonner au Canada son second souffle, pour assurer le développement de toutes ses possibilités. La principale richesse de notre pays est en chacun de nous.

La richesse, selon M. Trudeau, tient à l'ardeur au travail, à la bonne humeur, à la foi dans l'avenir et au sentiment d'amitié de tous les Canadiens qu'il a rencontrés.

Ces vœux du premier ministre doivent être complétés par ceux de M.T.C. Douglas, chef néo-démocrate qui pense que deux dangers menacent notre avenir: le danger de désintégration de l'intérieur, et la menace d'absorption de l'extérieur. Il ajoute que l'unité du Canada ne peut être réalisée que si les citoyens sont prêts à se manifester un respect mutuel.

Toutes ces excellentes idées devraient faire réfléchir nos dirigeants. M. Trudeau, par exemple, pourrait nous dire comment nous pourrions utiliser au maximum le potentiel humain de la population canadienne, lorsque les mesures qu'il préconise pour enrayer l'inflation menacent, selon les experts, d'aggraver le chômage...

cès de "terroristes" soient aussi impartiaux que possible, et il semble évident que Pierre Vallières, Charles Gagnon et les autres n'ont pas toujours été jugés dans les meilleures conditions.

### POURQUOI LA NUIT?

M. Jacques Larue-Langlois a été arrêté en fin de soirée, chez lui. Il a été obligé de passer toute la nuit et une partie de la matinée suivante en prison.

Était-ce bien nécessaire? C'est la question que nous pose un jeune homme.

Il se demande même s'il était nécessaire d'arrêter M. Larue-Langlois et plusieurs autres personnes qu'on a temporairement envoyées au cellules, ces derniers temps, sans nécessité impérieuse. Il semblerait que, dans le cas de M. Larue-Langlois, une sommation de comparaître aurait suffi. Pourquoi tant d'ardeur à administrer la justice?

### B.V.D.

M. Provost, vice-président de cette manufacture de chemises de Saint-Romuald, donne des explications révélatrices sur la situation qui risque de forcer BVD à fermer ses portes avant la fin du mois.

Le gouvernement fédéral établit des quotas pour l'entrée au Canada de certains produits. Parfois ces quotas sont dépassés et on ne s'en rend compte que trop tard. C'est ce qui s'est produit dans le cas des chemises venant d'Extrême-Orient. L'afflux de ces produits fait une concurrence déloyale aux chemises québécoises.

Le gouvernement fédéral a pris les mesures nécessaires pour redresser la situation et dans quelque temps elle sera normalisée; mais entre-temps, BVD est en difficultés.

## MARDI 6 janvier

### LES IDEES EN PRISON

Arrestation de Jacques Larue-Langlois. On parle encore et toujours de Pierre Vallières et de Charles Gagnon.

Une auditrice leur reconnaît le droit d'avancer toutes les idées qui leur plaisent, même de trouver que le communisme et le socialisme sont plus avantageux que notre système actuel. Mais elle veut aller plus loin. Pour venir en aide à tous ceux qui prônent le communisme, elle suggère de fonder un comité qui aurait pour tâche de récolter des fonds qui serviraient à payer à ces personnes des billets aller-simple pour le pays communiste de leur choix. Elle est même disposée à verser la première contribution au comité.

Tout cela se tient bien, sauf que je n'ai pas souvenir que ni Vallières ni Gagnon ne se soient jamais déclarés communistes ou socialistes.

### LES PROCÈS POLITIQUES

M. Ryan a eu bien raison de publier, dans Le Devoir, la Lettre de Pierre Vallières. Que cet homme soit en prison, qu'il ait été reconnu coupable de certains crimes, qu'il attende de comparaître à nouveau sous d'autres accusations, ne l'empêchent pas d'avoir des idées qui pourraient être valables.

On retient surtout de sa lettre le principe des procès politiques qu'il semble préconiser. Il trouve en tous cas que les procès qu'il a subis jusqu'ici ont pris la tournure de procès politiques déguisés.

## MERCREDI 7 janvier

Les procès politiques comme tels sont dangereux. L'Etat devient à la fois juge et partie et ceux qui comparaissent devant des tribunaux politiques sont presque inévitablement jugés coupables.

Ceci ne veut pas dire qu'il ne serait pas nécessaire de faire un effort pour que des pro-

Au  
service  
des  
SYNDICATS  
C.S.N.-F.T.Q.  
etc.

IMI

IMPRIMERIE  
MANSOUR INC.  
674-1231  
ATELIER SYNDIQUE  
54 boul. Quinn  
Longueuil

# L'histoire secrète de la politique culturelle du gouvernement libéral

## LESAGE ÉTAIT CONTRE

Dans le gouvernement libéral des années soixante, il se fit un grand brassage d'idées.

Certaines eurent des suites, d'autres n'en eurent pas. Un domaine resté vierge fut spécialement celui de l'action culturelle du gouvernement, qui

comprend entre autres la question du français.

Québec-Pressé publie aujourd'hui en exclusivité un document de travail rédigé au cours de l'élaboration d'une politique culturelle globale du Québec. Plus inédites et

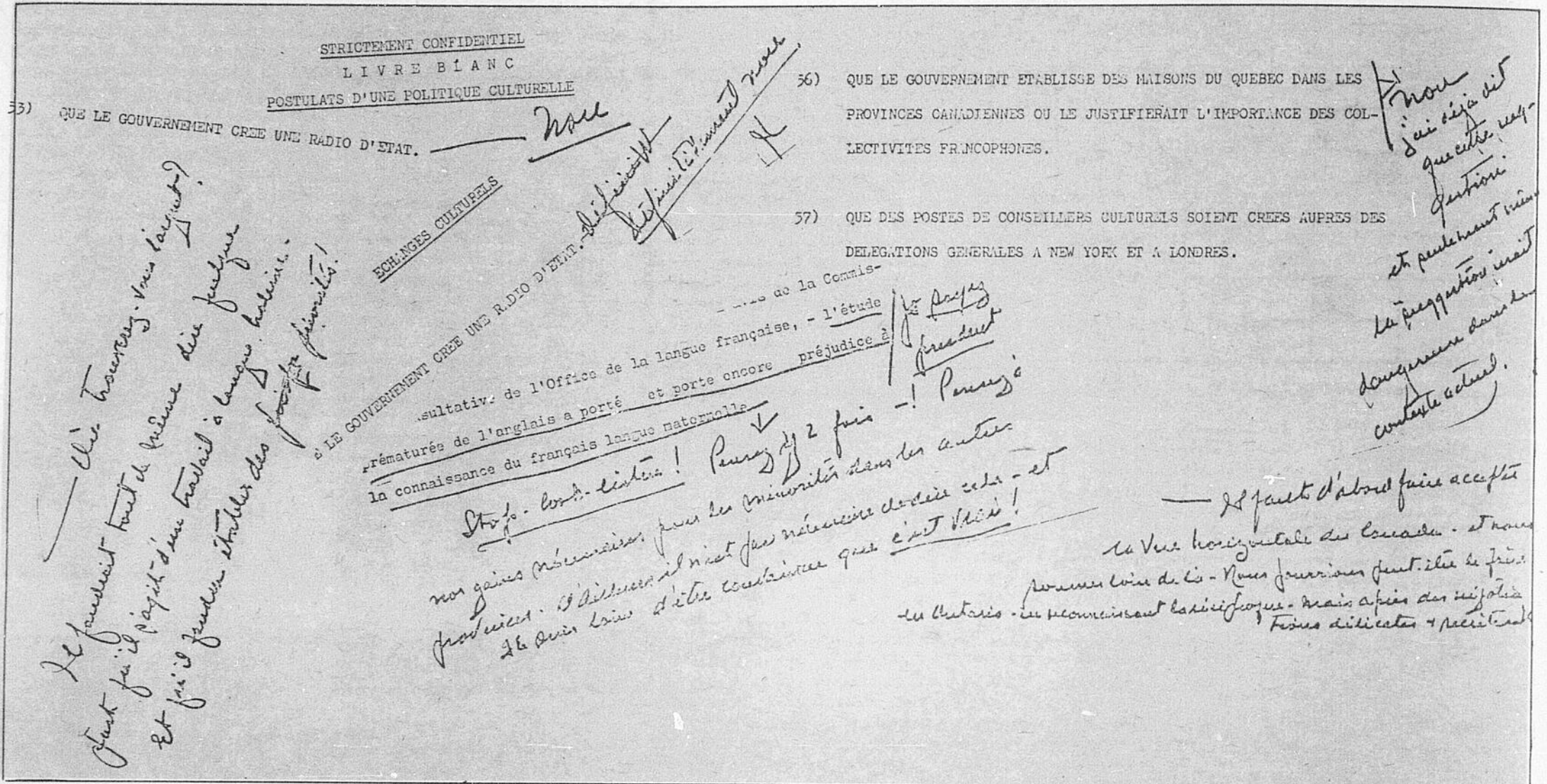
plus secrètes encore, les remarques du premier ministre de l'époque, l'honorable Jean Lesage sur certaines recommandations du premier jet de ce Livre Blanc. Le document que nous avons en mains porte en marge, des notes de l'honorable Jean Lesage. Nous

vous livrons ici les principales recommandations et les principales remarques du premier ministre du temps.

A l'ordre du jour, dans ce document confidentiel: le français prioritaire, l'expansion culturelle du Québec dans les autres provinces et la création

d'une radio-télévision d'Etat. Rappelons que le ministre des Affaires culturelles de l'époque était Pierre Laporte, dont le Livre Blanc fut mis sous le boisseau par le premier ministre Lesage.

Gérald Godin



## LE LIVRE BLANC

## JEAN LESAGE

### SUR LA LANGUE

- 1 Le français canadien, parler régional et de surcroît anglicisé est un facteur d'isolement pour le peuple du Québec: il ne peut servir qu'imparfaitement de moyen de communication avec le monde francophone.
- 2 L'étude prématuré de l'anglais a porté et porte encore préjudice à la connaissance du français langue maternelle
- 3 Recommandation: **Que le gouvernement du Québec, vu l'état périlleux où se trouve la langue de la majorité, le français, prenne les moyens de conférer à cette langue le statut de langue prioritaire.**
- 4 Recommandation: **Que le Ministère des Affaires culturelles crée, au sein de l'Office de la langue française, un service de recherches et d'études linguistiques, un centre de terminologie, une commission de sociologie et un service de l'affichage, de la réclame et des raisons sociales; que le ministère des Affaires culturelles continue à accorder aux linguistes québécois les subventions nécessaires à leurs recherches, à leurs enquêtes et à la publication de leurs travaux.**

### 5 SUR LA CREATION DE RADIO QUEBEC

Recommandation: **Que le gouvernement crée une Radio d'Etat.**

### 6 SUR LES MAISONS DU QUEBEC DANS LES AUTRES PROVINCES

Recommandation: **Que le gouvernement établisse des Maisons du Québec dans les provinces canadiennes où le justifierait l'importance des collectivites francophones.**

### SUR LA LANGUE

- 1 "Moins que l'argot parisien, le "Parisian french."
- 2 "Soyez prudents. Stop-look-listen! Pensez à nos gains nécessaires pour les minorités dans les autres provinces. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire de dire cela - et je suis loin d'être convaincu que c'est vrai."
- 3 "?"
- 4 "Où trouverez-vous l'argent? Il faudrait tout de même dire quelque part qu'il s'agit d'un travail à longue haleine. Et qu'il faudra établir des priorités."
- 5 **SUR LA CREATION DE RADIO-QUEBEC**  
"Non." Et plus loin: "Définitivement non." Et plus loin encore: "Faites faire des recherches si vous voulez, mais vaut mieux ne pas en parler pour ne pas soulever d'appétits et ici - oui, surtout ici - encourager un patronage des plus dangereux. Je connais la radio, j'y ai gagné une partie de mes études. Prudence..." Et enfin: "C'est simple, très imple, c'est non. Je m'y oppose carrément dans la situation financière actuelle et à prévoir sans compter que c'est un guépie!"

### 6 SUR LES MAISONS DU QUEBEC DANS LES AUTRES PROVINCES

"Non. J'ai déjà dit que cette suggestion et seulement même la "suggestion" serait dangereuse dans le contexte actuel. Il faut d'abord faire accepter la Vue horizontale du Canada - et nous sommes loin de là. Nous pourrions peut-être le faire en Ontario - en reconnaissant la réciprocité. Mais après des négociations délicates et secrètes." Plus loin: "Voici une suggestion qui, dans le contexte actuel, dans la "crise canadienne" que nous traversons, est extrêmement dangereuse. Il suffit de connaître la situation dans l'Ouest pour s'en rendre compte. Il faut d'abord prendre des moyens plus subtils et ne pas les crier sur les toits".

# LES MOTS CROISÉS DE

## QUÉBEC-PRESSE

1	R	E	V	E	L	L	A	V	N	E	R	
2	E		I	R			D	A		V		
3	P	E	T	R	O	L	A					
4	E	U	R	O	P	E				S		
5	R		I	N	P	N				A		
6	C		N	E	O	T				V		
7	U	S	E	S								
8	S			P	U	N	I			O		
9	S	E	R	U	M					X		
10	O	S	I	S	E						V	U
11	O	T	E			R					T	E
12	N	E	N	N		R	L	I	B	E		

### HORIZONTALEMENT

- 1- Faire le réveillon.
- 2- Titre des descendants de Mahomet. - Saisi de peur. -
- 3- Technicien du pétrole. - Symbole du scandium. -
- 4- La plus petite partie du monde. - Action de rire. -
- 5- Débordement des eaux. -
- 6- Rivière de France. - Pron. Pers. -
- 7- Qui a subi une certaine détérioration due à l'usage. - Attaqué par les insectes. -
- 8- Note de musique. - Qui a une punition. - Vase d'ornement. -
- 9- Liquide semblable au plasma. - Action de suer. -
- 10- Déesse des Egyptiens. - Saison. - Considéré, accueilli. -
- 11- Du verbe ôter. - Falsifier une substance en y mêlant des substances étrangères. -
- 12- Non, non pas. - Lire de nouveau. -

### VERTICALEMENT

- 1- Action de répercuter. -
- 2- Oiseau d'Australie au plumage gris. - Repos. -
- 3- Devanture vitrée de boutique. - Aucune chose. -
- 4- Qui contient des erreurs. - Liquide, jaunâtre, visqueux, qui se forme au point d'infection. -
- 5- Mammifère d'Amérique, recherché pour sa fourrure. - Interj. -
- 6- Qui n'agit pas avec promptitude. - Symbole de l'erbium. -
- 7- Petit poème. - Découvrir la trace de quelqu'un. -
- 8- Lieu où l'on joue l'opéra. - Affluent de gauche de l'Oubangui. -
- 9- Dépôts marins s'accumulant sur la marge continentale. - Symbole de l'alluminium. -
- 10- Qui n'est pas vêtu. - Poisson d'eau douce. - Symbole du titane. -
- 11- Genre de légumineuse. - Prép. - Nom donné aux animaux au corps mou et allongé. -
- 12- Nouvellement fait ou arrivé. - Dessin à une échelle donnée. -

### SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE:

1	C	A	N	N	I	B	A	L	I	S	M	E
2	A	R	I	A		A	I		N	O	I	R
3	P	O		B	E		R	E	T	I	R	E
4	I	M	M	I	G	R	E		E	T	E	
5	T	A	U	R	E		P	R			S	
6	U	T	E	R	I	N		I	M	B	U	E
7	L	I	T		S	O	L	E	I	L		N
8	A	S		R	E	M	I	T	T	E	N	T
9	T	E	N	I	R		V	E	T	U		I
10	I	R	A	N		A	R	R	E	T	E	R
11	O		I	C	O	N	E		N	E	E	
12	N	O	N	E	S		E	N	T	R	E	R

# QUÉBEC-ÉDUCATION



AVEC JULES LEBLANC

## DEHORS, LA CANAILLE!

Le président de la commission scolaire de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, près de Montréal, vient de démissionner, entraînant avec lui d'autres membres de sa "clique", y compris le secrétaire-trésorier de la commission scolaire.

Ce jour-là, une bouffée d'air frais a dû souffler sur le village. Enfin, il était permis de respirer.

Il aura fallu des mois de lutttes acharnées de la part d'un groupe de parents et de syndiqués pour mettre fin à ce règne qui durait depuis dix ans au moins.

### UNE PITIE A VOIR

Alors que la réintégration des professeurs démissionnaires de la C.E.Q. battait son plein au début de l'automne, le président de la commission scolaire de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur a participé à un débat télévisé. On aura rarement vu un homme se faire "déculotter" ainsi publiquement, et ce, par des représentants des parents de son patelin. C'était une pitié de le voir. De quoi vous faire vomir, vraiment.

La commission scolaire locale affichait alors son vrai visage.

Il faut avoir suivi plusieurs congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, il faut avoir vu à l'oeuvre ceux qui ont présidé la F.C.S.C.Q. depuis nombre d'années, en particulier les pitreries du président actuel, M. Fernand Lefebvre, pour savoir à quel point ce brave homme que montraient les caméras de la télévision ce soir-là reflète bien une bonne partie de nos chers commissaires d'écoles.

La discussion n'est guère possible avec des gens de cette espèce, surtout quand ils sont en plus butés et "bouchés": on

ne discute pas avec l'incompétence et la bêtise incarnées, on l'écrase.

### NUISANCE PUBLIQUE

Il faut connaître également le rôle-clé que le secrétaire-trésorier joue dans une petite commission scolaire pour comprendre à quel point ces organismes nuisent au progrès de l'enseignement public au Québec. Règle générale, ou bien le secrétaire-trésorier est un incapable, et alors l'inertie et l'incohérence sont choses courantes; ou bien, c'est un être autoritaire et alors il contrôle tout et décide tout, -- souvent sans rien comprendre d'ailleurs.

Combien de projets sont restés sans suite ou même ont été systématiquement paralysés par le secrétaire-trésorier d'une commission scolaire, souvent à l'insu des commissaires d'écoles et parfois même contre leur gré? En particulier, dans combien d'endroits la fusion ou le regroupement de commissions scolaires ont été retardés inutilement ou sont bloqués en raison de l'opposition du secrétaire-trésorier (qui craint de perdre son "job" et ce qui s'y rattache en termes d'influence et... de pots-de-vin)?

### CARDINAL: OUI ET NON

Les commissaires d'écoles aiment bien s'approprier le titre de seuls représentants des parents. Le plus souvent, c'est de la fausse représentation: ils ne représentent qu'un petit clan.

Et très souvent, surtout en milieu rural et semi-urbain, ce clan constitue l'une des principales assises locales des "vieux partis" lorsque vient le moment d'organiser les élections provinciales. En particulier l'Union nationale, paraît-il.

Depuis qu'il est en fonction, M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation, fait osciller

à la fois l'encensoir et l'épée au-dessus de la tête des petites commissions scolaires. Il approuve le programme de regroupement de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et, en même temps, menace de les regrouper par une loi si elles ne procèdent pas assez rapidement.

Et ainsi, depuis un peu plus de deux ans, il va de discours en discours et il ne fait rien.

### UNE PARTIE DU VOILE

Une exception à ce laisser-faire: le projet de loi 62 qui vise à réorganiser l'enseignement public à travers l'île de Montréal. Ce projet élimine les commissions scolaires locales régissant seulement l'enseignement élémentaire et confie à une même commission l'enseignement élémentaire et secondaire dans un territoire donné.

Même si 13 commissions scolaires dans l'île de Montréal c'est trop pour pouvoir dispenser des services efficaces et économiques, et pour assumer des pouvoirs réels, cet aspect positif du projet de loi mérite d'être souligné.

Mais, à quand la disparition des commissions scolaires locales à travers tout le Québec? Quand Québec se décidera-t-il à donner suite à la recommandation du rapport Parent voulant que l'enseignement élémentaire et secondaire public soit confié aux "régionales"?

L'efficacité des investissements en éducation, à laquelle M. Cardinal dit tant tenir, exige pourtant depuis longtemps l'adoption d'une telle mesure, autant pour des raisons d'ordre pédagogique que pour des motifs d'ordre financier.

Les incidents de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur l'ont bien mis en relief. Et encore, ce n'est qu'une partie du voile qui a été soulevée.



RALPH ABERNATHY, le successeur de Martin Luther King a participé cette semaine à une marche sur le palais du gouverneur de l'Etat de Caroline du Nord, à Raleigh, M. Robert Scott. La manifestation avait pour but de demander la grâce de Marie Hill, une jeune Noire de 18 ans qui doit mourir sur la chaise électrique d'ici quelques mois.

# LA GRANDE PEUR D

## PIRE QUE LA CENSURE, L'AUTO-CENSURE

7 octobre 1969: tout près des locaux de Québec-Press, les policiers de la Ville de Montréal tiennent une manière de journée d'études. Ils occupent le Centre Paul-Sauvé, coin Pie IX et Beau-bien.

Par hasard, la télévision de Radio-Canada, bien avant C.J.M.S. était sur les lieux. Par hasard, car c'est pour la diffusion d'un événement sportif qu'une grosse unité mobile se trouvait là, avec ses caméras, micros et tout ce qu'il faut de fils, de projecteurs, de matériel électronique et tout. Pour tout autre organe d'information que Radio-Canada, ce hasard aurait été considéré comme un coup de chance: l'événement venait au-devant des caméras, sans que les caméras aient à se déplacer. Un peu comme la guerre d'Yvon Deschamps, qui se promène toute seule. Il n'y avait qu'à dire "on tourne"...

L'ordre donné a été différent: vite, pliez bagage, et revenez au chaud, évitons de mettre en danger notre équipement coûteux, évitons, par notre seule présence, d'attiser le goût du spectaculaire chez les manifestants.

A Radio-Canada, les journalistes, une fois encore, ne comprenaient pas: quitter les lieux d'un événement, pour un journaliste en fonction, et surtout d'un événement de cette signification, c'est le monde à l'envers. C'est un peu le chasseur qui, placé devant son ours, se met à fuir, au lieu de tirer.

"Radio-Canada, dit l'un de ses plus sérieux artisans, reflète la réalité canadienne. C'est l'ensemble des difficultés du pays, en plus petit. On y retrouve les mêmes tiraillements et les mêmes difficultés.

### LA PEUR

En réalité, c'est la peur qui règne à Radio-Canada. Et c'est par peur que les décisions, en information comme ailleurs, sont prises. Il n'y a pas de censure, à Radio-Canada, l'unanimité est à peu près faite là-dessus. Il y a pire, il y a l'auto-censure. Pour chaque émission présentant un séparatiste, c'est une bagarre. Une longue lutte. Les jours s'épuisent en palabres. Et en raisonnements.

Des listes sont dressées, à Radio-Canada, de chaque participation. Et les listes disent: tant de séparatistes ont parlé pendant tant de minutes; tant de libéraux, tant de créditistes, etc... Ces listes ne sont jamais publiées. En réalité, ces statistiques démontreraient que les séparatistes tant craints ne sont pas justement représentés, sur les ondes. Quoi qu'en disent certains parlementaires et quelques chambres de commerce,



LE CONGRES DU PARTI QUEBÉCOIS n'a pas été "couvert" par Radio-Canada. Pas d'émission spéciale. Il n'y eut que des insertions dans les bulletins de nouvelles, la vedette passant d'ailleurs à Trudeau et son "fini les folies". Pour pouvoir interviewer René Lévesque à "Format 30", 3 jours après le congrès, il fallut que les responsables de l'émission livrent une dure bagarre. Radio-Canada ne voulait pas de cette entrevue.

les fédéralistes sont sur-représentés. Et ça ne changera pas. Ce qui fait que l'information ne se fait pas à partir de critères journalistiques, mais à partir de critères comptables, comme le nombre de participants, comme la qualité de chacun des participants. L'information doit être à l'abri de toute attaque fédérale. Et elle prend les moyens pour y arriver. Pour favoriser l'unité canadienne, il faut présenter le moins de contestataires et le moins de séparatistes ou socialistes possible. Et tout ça a des racines historiques.

### LA CONTESTATION

Du temps de Duplessis, Radio-Canada était, tout naturellement véhicule de la contestation. Les héros: Gérard Pelletier, Jean Marchand, Pierre-Elliott Trudeau, particulièrement. En 1960, cette époque prit fin. Duplessis ne polarisait plus les énergies, et la contestation prit un ton nationaliste et socialiste. Et devint même violente, en 1963. Ce n'était plus Duplessis qu'il fallait abattre, c'était le système fédéral et toute l'idéologie qui le soutenait

Radio-Canada perdit pied alors et ne retrouva plus jamais son équilibre. A la moindre vibration, elle tombe et se relève mal. Qu'on songe à la fameuse St-Jean 1968, où Radio-Canada trouva le moyen de téléviser le défilé comme si rien d'autre ne se déroulait dans le paysage, alors même que derrière les caméras, la police matraquait avec une violence inouïe.

### LE FEDERALISME

Dans sa logique, Radio-Canada se conduit de façon cohérente.

C'est un organisme fédéral, qui vit des fonds publics fédéraux et qui a pour tâche fondamentale, inscrite dans la loi, de "contribuer au développement de l'unité nationale et d'exprimer constamment la réalité canadienne".

Comment, avec un tel objectif, Radio-Canada peut-elle ouvrir ses caméras à la contestation francophone, puisque cette contestation est, précisément, dirigée contre le fédéralisme et contre le système économique social qu'il supporte. C'est une contestation dirigée contre les institutions existantes.

### ATTACHEE DE PARTOUT

Quand un indépendantiste se montre la binette sur un écran, ou quand il parle à la radio de Radio-Canada, il y a toujours un Caouette ou un Mongrain pour dire que Radio-Canada est in-

filtrée par les séparatistes. Quand un contestataire affirme avec un peu de force que les travailleurs québécois se font rouler et que M. Jean Marchand n'y est pas étranger, comme dans le cas du chantier maritime de Lauzon, il y a toujours un Trudeau ou un Marchand qui pique des crises.

Les yeux ronds, le premier ministre Trudeau vocifère: "finies les folies".

Entre les deux, entre les Trudeau et les contestataires, il y a Radio-Canada. Sa fonction, son rôle principal, devient alors de "raisonner". Tout doit être justifié, ou bien aux parlementaires, ou bien aux contestataires. La direction de Radio-Canada ne réfléchit plus alors en termes d'information, mais en termes de bilan balancé et équilibré, reflétant la réalité.

Un blagueur disait, pour qualifier l'information à Radio-Canada: pour chaque nazi un juif. Cette caricature n'en reflète pas moins la réalité de l'information à Radio-Canada où tous les invités sont comptés, pesés, et jugés.

Sous cette direction affolée, les journalistes, employés réguliers ou pigistes, les réalisateurs, tentent de faire de l'information. Mais à Radio-Canada, de plus en plus, et inévitablement, cela persistera et s'empirera, l'information se fait et se fera sur des machines à compter.



À LA GRÈVE DES POLICIERS de Montréal, Radio-Canada, par accident, y était. Mais s'en est vite éloignée. Ces policiers jouant aux cartes n'ont pas été vus à Radio-Canada. L'unité mobile qui se trouvait au Centre, pour une autre événement a été rapatriée à Radio-Canada.

# DE RADIO-CANADA

Une enquête de Jacques Keable

**Marc Thibault:**

## Trompeter la révolution ? NON

"Il n'y a pas place, sur les ondes de Radio-Canada, pour la remise en question anarchique et violente de la société. Ce n'est pas Radio-Canada qui va trompeter la révolution".

C'est Marc Thibault qui parle. Parler information à Radio-Canada, c'est parler Thibault. Honnêtement porté aux nues, il est omniprésent. Il sait tout cela, et ce n'est pas pour lui déplaire. Jadis directeur du Service des Affaires Publiques, il était craint et détesté par le Service des Nouvelles qui lui reprochait d'avoir trop grand appétit et d'affamer les autres. Aujourd'hui, Directeur de l'Information, bureau au 14e, Place Ville-Marie, il coiffe les deux Services. Ses adjoints craignent ses humeurs. Il est du type patron vigilant, par opposition au patron nonchalant qui regarde passer les événements en se contentant de n'intervenir que dans les grands moments. Lui, il est là. Raisonnable et un peu beaucoup jésuite. Il sait qu'on parle de lui, en bien et en mal, et il sera le dernier à s'en plaindre.

"Ce n'est pas Radio-Canada qui va trompeter la révolution. Ce qui ne veut pas dire que nous ne parlerons pas de ce que font ceux qui veulent la révolution anarchique et violente, en termes d'information."

"Si vous avez devant vous une remise en question de la société tout court, vous devez y regarder de plus près, pour ce qui est de l'information à servir au public. Je ne craindrais pas de présenter un dossier comme le nôtre. On a fait une place abondante à la contestation chez nous. Pas une place aussi importante que celle que voudraient les contestataires, bien sûr. Mais l'importance qui leur a été accordée est plus grande, peut-être, que celle qu'ils ont dans la société. De toutes façons, j'aime mieux faire une évaluation éditoriale de cette importance. On ne permettra pas à des radicaux et à des anarchistes d'utiliser les ondes. Qui est radical, qui est anarchiste?... On peut se fourvoyer, dans ce genre de choses-là."

- Existe-t-il des listes de ces personnes?

- Il n'y a pas de liste, à ma connaissance. On se repose sur le bon sens des gens... Car il faut concilier aussi avec cela, et c'est difficile, la liberté d'expression et d'information.

- Les journalistes voudraient être responsables des salles de rédaction. Comment réagissez-vous devant cette demande?

- J'apprends que les journalistes ne sont pas responsables! S'ils exigent l'exclusivité de l'information, sans la direction, je n'en suis pas. Quant aux émissions spéciales, toute décision quant à la grille, c'est-à-dire sur l'opportunité d'une émission spéciale, sa longueur, c'est une responsabilité proprement directoriale.

- Y a-t-il des pressions politiques directes, sur Radio-Canada?

- Je n'en connais pas. Et si ça existait, les hommes politiques prendraient des risques sérieux. Si vous voulez parler de déclarations comme celle de Trudeau, récemment, c'est autre chose. Jusqu'à quel point cela peut influencer? Il l'a bien dit, il est responsable des fonds publics. Il a le loisir d'investir ailleurs, s'il estime que les fonds sont mal utilisés. Moi, j'aime mieux cette sorte d'intervention, claire et nette, qui nous permet de savoir où nous logeons.

- Est-ce que ce type d'intervention, justement, ne crée pas la peur?

- Tout dépend de qui vous êtes. Il est sûr que si vous êtes pusillanime, vous risquez de ne pas y échapper. Si vous êtes responsable, vous jugez de la validité de la critique, d'où qu'elle vienne, vous l'analysez. Elle peut être

tout ce qu'il y a de plus valable. Certains croient que cela peut mener à l'auto-censure. Mon effort à moi, c'est de déboucher sur une évaluation le plus au point de nos activités, évaluation que je qualifie de professionnelle.

- Et quels sont les critères?

- Des critères professionnels, quant à l'exercice du métier, quant à l'information, fonction des objectifs de chaque émission.

- Radio-Canada a été un véhicule de la contestation, jusqu'en 1960. Mais aujourd'hui?

- Si vous me dites que Radio-Canada, à long terme, a joué un rôle dans la révolution tranquille, je suis d'accord. Et aujourd'hui encore, Radio-Canada joue ce rôle, à l'intérieur de la limite que je vous ai décrite. Radio-Canada ne va pas trompeter la révolution.

## Claude Piché: LE JOURNALISME AUX JOURNALISTES

"Les seuls critiques de l'information, à Radio-Canada, c'est le Parlement. Les seuls journaux qui s'occupent de radio et de télévision sont ceux qui misent sur la rentabilité des vedettes, et c'est scandaleux. Les politiciens ont brouillé les cartes, à Radio-Canada, en ramenant l'information à des notions d'assemblées contradictoires. Ce qui a pour résultat qu'à Radio-Canada on fait de l'information selon le nombre de minutes qui sont accordées à chaque parti."

C'est Claude Piché qui parle. Il est membre du comité exécutif des Journalistes Associés, organisme qui regroupe les journalistes pigistes des Affaires

Publiques. Il est aussi vice-président de la Fédération des Journalistes du Québec, et membre du comité de l'information, à Radio-Canada.

Les journalistes

"Le principal problème est celui de l'organisation du travail dans les salles de rédaction, poursuit Piché. L'organisation du travail doit relever de la compétence des journalistes, parce qu'ils sont les plus près de l'événement et qu'ils sont en mesure de mieux l'évaluer."

"Une information qui tend à l'objectivité est d'abord complète. Aujourd'hui, elle ne l'est pas. Les journalistes couvrent n'importe

quelle bétise, à cause d'assignation de la direction des salles de rédaction"

"L'information est contrôlée par des gens dont la principale préoccupation est ou bien de faire du fric ou bien de se conformer à la volonté d'un comité parlementaire. On comprend ça, mais c'est une attitude qui n'a rien à voir avec l'information."

"En réalité, ceux qui écopent d'une information mal faite, ce sont ceux qui sont vus ou entendus, à la télévision ou à la radio, ou qui signent dans les journaux. C'est donc eux qui devraient contrôler."



M. MARC THIBAUT: "Radio-Canada ne va pas trompeter la révolution."

**Denis Vincent:**

## "l'anarchie complète"

Le président du Syndicat Général du Cinéma et de la Télévision (SGCT) au Service des Nouvelles de Radio-Canada, est M. Denis Vincent: "Que les cadres ne touchent plus à l'information, donc que dans la salle les journalistes soient les vrais responsables du contenu des bulletins de nouvelles; que les émissions spéciales au lieu de relever d'un service spécial, relèvent aussi de la salle quotidienne des nouvelles. Bref,

que les journalistes de Radio-Canada, au Service des Nouvelles, soient responsables de l'information."

Au Service des Nouvelles, la pagaille règne depuis longtemps. "Depuis 6 mois, enchaîne Vincent, c'est l'anarchie complète. Il y a une direction trop nombreuse, sans concertation, qui dirige soit par paternalisme, par patronage, par caprice."

Une des insatisfactions des novellistes de Radio-Canada, c'est aussi le déséquilibre entre les divers postes de production, entre Ottawa et Québec, notamment. Par exemple, il y a à Ottawa, section francophone, 11 journalistes, pour s'occuper des nouvelles locales, plus les correspondants. Parmi les 11 journalistes d'Ottawa, il y en a un qui est affecté au Parlement, exclusivement pour le local. A Québec, qui est suscepti-

ble d'alimenter le réseau de façon beaucoup plus considérable et soutenue, il y a 7 journalistes seulement, à part les correspondants. Aucun de ces journalistes n'est affecté au Parlement, pour le local. Ceci, sans compter qu'à Ottawa, il y a 11 caméramen, contre 2 ou 3 à Québec..."

L'atmosphère, au Service des Nouvelles, semble nuageuse. Divers incidents viennent sans cesse rendre le cli-

mat plus lourd. Exemple: malgré l'austérité, un employé temporaire vient d'être engagé. Il s'agit de François Morisset, ex-journaliste à Radio-Canada et ex-attaché de presse de Jean Lesage. A la veille d'une élection provinciale, cela inquiète les journalistes. "La campagne électorale à Radio-Canada, poursuit Vincent en souriant, sera probablement assez originale. Comme chaque année électorale..."

# LE DÉFI ISRAËLIEN

Incapable, malgré sa supériorité technique et militaire d'imposer la paix à ses voisins arabes, Israël se lance dans une série d'initiatives guerrières au Moyen-Orient comme pour prouver à lui-même et à l'opinion publique mondiale qu'il ne renoncera pas aux avantages qu'il s'est assurés pendant la guerre de Six jours et que le règlement qu'il cherche, il n'acceptera en aucune façon qu'il lui soit dicté par une grande puissance, amie ou ennemie.

Il y a une idée de défi dans l'attitude israélienne. Un défi à la France en lui montrant, dans l'affaire des vedettes de Cherbourg, quel cas on fait de son embargo; à l'URSS et à la RAU en envoyant un commando démonter en plein territoire égyptien, un radar qui constitue - croit-on - un petit chef d'oeuvre de la technologie soviétique.

Ridiculiser la France, l'Union soviétique et la RAU en réussissant coup sur coup deux opérations à la James Bond, c'est peut-être de bonne guerre mais encore faut-il que l'on sache s'arrêter à temps...



Mme Golda Meir, premier ministre d'Israël.

## LE REJET DU PLAN AMERICAIN

En rejetant globalement le plan de paix américain, le gouvernement de Madame Golda Meir n'a pas fait preuve de perspicacité car cet "impératif de sécurité" qu'Israël a toujours énoncé comme préalable nécessaire à un règlement avec les Etats arabes, figurait en bonne place dans les propositions américaines. En effet, la Jordanie et l'Egypte devaient renoncer à tout acte de guerre contre l'Etat juif et de plus, s'opposer à des raids de nationalistes palestiniens à partir de leur territoire.

Plus que la question des négociations directes avec chacun

des Etats en guerre contre lui, Israël a reculé devant l'épreuve de vérité que constitue le retour dans leur foyer des réfugiés palestiniens.

## LE VER DANS LE FRUIT

Le rapatriement sélectif proposé par Washington et qui en tout état de cause ne pourrait être mis en oeuvre qu'avec l'accord formel des autorités de Tel Aviv, n'a pas réussi à écarter les craintes de ceux en Israël qui croient qu'une opération de ce genre, tel le ver dans le fruit, aurait pour premier effet de saper les bases mêmes de l'Etat. Et ce sont justement ces hommes là proches de Menachem Begin l'actuel leader de l'Herout et ancien responsable de l'Irgoum qui livrent le combat le plus implacable au sein du gouvernement de Mme Golda Meier pour empêcher un fléchissement nécessaire des positions politiques par trop rigides.

## LA POSITION DE WASHINGTON

Washington avait-il les moyens d'imposer à Israël son plan de paix? On serait tenté de le croire quand on sait que Tel Aviv dépend des Etats-Unis pour l'essentiel de son matériel militaire. Cependant on est amené à nuancer quelque peu ses propos quand on regarde de près les dernières initiatives israéliennes sur la frontière libanaise et le ton martial des communiqués militaires du Haut Etat major de l'armée. Les Israéliens ont la possibilité d'ouvrir quand ils le veulent les hostilités sur une très grande échelle au Proche-Orient et ils n'hésiteront pas à le faire si les pressions qui sont exercées sur eux devenaient intolérables. Et c'est peut-être la certitude de ce fait qui a dissuadé les Américains de condamner beaucoup plus énergiquement le rejet par Tel Aviv de leur plan de paix.

## UN DURCISSEMENT NET

Quoi qu'il en soit, l'impression est nette que sur le plan militaire et diplomatique un raidissement assez net se manifeste en Israël. Des observateurs croient trouver l'explication dans la crainte d'un isolement qui se manifeste déjà et qu'Israël tente de rompre par une série de "fuites en avant". Cette hypothèse est peut-être exagérée n'empêche que les attitudes cassantes des nouveaux faucons du gouvernement de Madame Golda Meier peuvent provoquer l'irritation chez des amis qui s'étaient montrés jusqu'à ces dernières semaines, d'une fidélité à toute épreuve.



**LE PÈRE TRANQUILLE.** Le vice président des Etats-Unis, M. Spiro T. Agnew, joue les "pères tranquilles" à Kuala Lumpur en Malaisie où il est depuis quelques jours en visite officielle. L'adjoint du président a donné l'assurance aux autorités malaisiennes qu'il n'y aurait pas de "retrait précipité des troupes américaines du Vietnam."



**FACE À LA MER.** Le sénateur Edward Kennedy médite peut-être sur la fragilité des choses humaines après avoir témoigné au cours de l'enquête sur la mort de Mary Jo Kopechne. On se souvient du scandale provoqué par la mort de l'ancienne secrétaire de Robert Kennedy le 18 juillet 1969 quand la voiture que conduisait Ted Kennedy, plongea dans les eaux qui entourent l'île de Chappaquiddick dans le Massachusetts.



**UN CONFLIT OUBLIÉ.** Le jeune chypriote grec regarde avec attention le soldat suédois qui nettoie sa carabine dans une rue de Nicosie à Chypre. Maintenant que Chypriotes turcs et grecs ont fait taire leur différend, on souhaite que l'exemple de la paix devienne contagieux.



**NI AVEC LES LIBÉRAUX NI CONTRE LES CONSERVATEURS.** Telle a été l'idée centrale de l'homélie du Pape Paul VI au cours de l'audience qu'il a accordée au milieu de la semaine passée. Le souverain pontife a tenu la balance égale, dans ses critiques, entre eux qui réclament des réformes radicales dans l'Eglise et les conservateurs qui "refusent de mettre en application des leçons de Vatican II."



**LE SOSIE.** Pierino D'Arrezzo, sosie parfait de feu le sénateur Robert Kennedy, était aussi à Edgartown, dans le Massachusetts, lors de l'ouverture de l'enquête sur les circonstances de la mort de Mary Jo Kopechne.



# QUÉBEC-SANTÉ

PAR LE DR SERGE MONGEAU

## SEXE ET SOCIÉTÉ

Règle générale, l'épanouissement de l'individu sur le plan sexuel peut s'accomplir à l'intérieur du couple. Mais il peut arriver que pour des raisons diverses, un homme ou une femme ne trouve l'occasion de former un couple, ce qui ne l'empêche pas de ressentir des désirs sexuels et de chercher des moyens de les satisfaire. Dans certains cas, ces voies sont tolérées par la société — c'est le cas de la prostitution —, mais dans d'autres sur lesquels nous allons nous pencher, la société se trouve menacée et réagit vivement, car le comportement de l'individu qui cherche sa satisfaction s'avère dangereux pour les autres membres de la société.

### LE VOYEURISME

Rares sont les personnes qui, ayant l'occasion d'assister à des coïts entre animaux, détournent les yeux. Tous nous possédons un quelconque attrait pour la sexualité des autres, animaux ou humains. Il y a quelque temps, j'étais à visiter le zoo de New-York quand je notai un attroupement autour d'une cage de singes: les gens semblaient sidérés: un mâle était en érection, et voulait s'approcher d'une femelle dans la cage voisine.

Pour la majorité, l'attrait que représentent les ébats sexuels des autres s'arrête à la satisfaction accidentelle occasionnelle. Dans certains cas, l'attrait devient besoin pratiquement insurmontable: on parle alors de voyeurisme. Il semble que cette difficulté survienne seulement chez les hommes. Ce sont ces types qui errent dans les parcs, à la recherche d'amoureux audacieux, ou encore qui vont d'une fenêtre à l'autre dans l'espoir de pénétrer l'intimité des gens qui se croient à l'abri des regards indiscrets.

Les voyeurs ne sont pas tous à la recherche du même "spectacle": quelques-uns sont attirés par les organes génitaux simplement, tandis que d'autres voudraient voir des couples dans leurs ébats amoureux. Ce deuxième type constitue sans doute une fraction importante du public cinématographique si friand du genre de films dont nous sommes actuellement inondés... Ainsi institutionnalisé, le voyeurisme a tout au moins la qualité de n'être pas nuisible.

Comme pour la plupart des autres difficultés sexuelles, c'est dans l'enfance qu'on semble retrouver presque toujours

l'origine de ce besoin de voir. "Les psychologues, note Clifford Allen, croient que le retour à une scène de l'enfance, comme le désir d'observer les rapports sexuels des parents ou un désir de nier l'absence de pénis chez la femme (i.e. la mère), explique le voyeurisme". Par contre, on peut croire que d'autres éléments entrent en jeu, comme l'attrait de l'interdit ou tout simplement l'aspect pornographique que peuvent présenter les ébats des autres. De toute façon, le véritable voyeur est pris d'un besoin incontrôlable, qui le porte à agir d'une façon qu'il sait répréhensible mais dont il ne peut s'empêcher, ce qui explique que des condamnations sous ce chef soient souvent encourues par une même personne. Dans certains cas graves, le voyeur ne peut arriver à la satisfaction sexuelle que lorsqu'il réussit à capter les images qu'il cherche.

### LE FROTTEURISME

Pour certains individus, tout contact avec le corps d'une autre personne devient source de plaisir: ainsi, dans les transports en commun quand ils ont la chance de se coller à des gens de l'autre sexe, ce contact intime au travers des vêtements leur suffit pour provoquer une grande excitation sexuelle qui peut aller jusqu'à l'orgasme. De cette façon de se frotter aux autres on a tiré le terme frotteurisme. Dans la majorité des cas, il ne s'agit que d'un substitut que cherche l'individu pour compenser le manque d'occasions qu'il a d'établir de véritables rapports sexuels. Pour certains cependant, ce moyen devient le seul qui leur permette l'orgasme.

### L'EXHIBITIONNISME

Alors que le voyeur désire contempler les organes génitaux des autres, l'exhibitionniste adopte exactement l'attitude contraire: il montre. C'est un comportement très fréquent qui compte toujours pour une bonne part des délits sexuels. A son origine, on trouve toutes sortes d'explications.

L'homme qui souffre d'exhibitionnisme expose ses organes génitaux: souvent il va choisir comme cible des enfants ou des femmes, car il veut produire un effet: il s'attend la plupart du temps à une réaction de peur, qui lui confirme alors sa virilité, ou encore il désirerait que la

femme lui montre aussi ses organes et son pénis qu'elle n'a pas, mais qu'il lui suppose, car il croit que toute absence de pénis fait suite à une castration, et il craint que cela lui arrive.

La femme, quand elle adopte un comportement exhibitionniste, peut aussi bien montrer ses seins que ses organes génitaux. La mode permet sans doute à plusieurs de se laisser aller à leurs tendances sans avoir à courir les parcs ou les rues sombres. Ce besoin de découvrir des parties intimes répondrait à une volonté de confirmer sa féminité et de consacrer la force de ses pouvoirs de séduction.

Les exhibitionnistes sont gé-

néralement des gens timides, qui ont constamment besoin de réaffirmer leur appartenance à un sexe. Souvent, les hommes qui se comportent ainsi ont une femme ou une mère très dominatrice.

tes. Parfois aussi, les contrôles normaux sont tombés, et l'individu pose de gestes que dans des circonstances ordinaires il réprouverait — sous l'effet de l'alcool, ou sous la pression du groupe.

Des accusations de viol sont souvent portées devant les tribunaux. Des condamnations ne suivent pas toujours, car fréquemment celle qui se plaint d'assaut a provoqué, par son comportement, l'action qu'elle regrette. Un professeur de médecine légale nous disait qu'il ne croyait pas à la possibilité de rapports sexuels sans consentement de la femme. Il est bien évident que si elle ne veut écarter les jambes, une femme ne peut être pénétrée; par contre, sous la menace d'une arme ou quand les facultés sont affaiblies, il est possible d'obtenir sinon une pleine collaboration, du moins une passivité suffisante.

### LE VIOL

Ce qu'ils ne peuvent obtenir de plein gré, certains se l'approprient avec violence. A cause des circonstances dans lesquelles ils se trouvent — trop jeune âge, défauts physiques, ... — des hommes qui ne peuvent trouver de partenaires consentantes se tournent vers l'assaut violent pour satisfaire un besoin qu'ils ne peuvent plus tolérer. Dans certains cas, leur attitude s'explique par l'objet sexuel qu'ils convoitent, par exemple quand un homme âgé se sent attiré par les toutes jeunes adolescen-

**Surveillez la GRANDE Vente!**

de stock d'ENTREPOT

PAS DE "GIMMICK" NI DE CADEAUX CHEZ RENEE SEULEMENT NOS PRIX QUI SONT IMBATTABLES

**TOUT doit être vendu!**

**SOLDES de fin d'année**

**COUVREZ 3 PIÈCES EN BROADLOOM DE 1re QUALITÉ COMPLÈTES \$109**

JUSQU'À 301 PI. CA. ET EN PLUS LA FAMEUSE GARANTIE DE REMBOURSEMENT **RENEE**

LA PLUS VASTE SÉLECTION DE BROADLOOM JAMAIS VUE ENCORE

**PAYEZ \$2.29 AUSSI PEU QUE PAR SEMAINE** 1er PAIEMENT EN MARS 1970

**NOUS DÉFIONS TOUTE COMPÉTITION ...**

**NOUS AVONS COUPÉ LES PRIX MAIS NON LA QUALITÉ** LE SEUL ET UNIQUE "RENEE BROADLOOM" À MONTRÉAL

**RENEE BROADLOOM** 5906 rue St-Hubert SERVICE TÉLÉPHONIQUE DE 24 HEURES PAR JOUR **274-7561**

DANS UN RAYON DE 50 MILLES DE MONTRÉAL SERVICE D'ACHATS À DOMICILE

VOUS TROUVEREZ ICI **PLUS BAS PRIX! MEILLEURE QUALITÉ! MEILLEUR SERVICE!**

# APRÈS-SKI, CONFORT ET FÉMINITÉ

texte et photos Monique Paradis

Finie l'époque où le corps devait se conformer au vêtement, ou le pied au soulier.

Le confort règne maintenant en maître sur la mode; cependant, la beauté n'a pas été sacrifiée pour autant, au contraire. La mode offre maintenant mille et une possibilités qui rehaussent la beauté naturelle de la femme.

Des myriades de tissus fluides, chatoyants et vaporeux donnent aux couturiers l'envie de dessiner des vêtements tous plus féminins et seyants les uns que les autres.

Les Québécoises sont coquettes, beaucoup plus, en tout cas que les Anglaises ne le sont; ceci est un fait reconnu surtout par les acheteurs des grands magasins.

C'est pourquoi les fabricants de vêtements s'efforcent d'offrir à leur clientèle un choix de modèles variant presque à l'infini. Comme cette année, tout va, la mode est de-

venue une création personnelle, qui traduit un peu la personnalité ou l'état d'esprit des gens.

Je suis allée chez Eaton, où j'ai trouvé pour vous ces modèles après-ski tout à fait délicieux. Bien entendu, on peut les porter également chez soi, et même à l'occasion d'une réception ou d'une sortie.

1- Une création québécoise, ce vêtement d'allure un peu spatiale, est un "cosmocorps" en acétat noire avec lignes blanches. 40 dollars.

2- Voici un ensemble très "swing" en tricot tout blanc cent pour cent laine, importé d'Irlande. Idéal pour les jours froids. Le chandail à manches ballon et le pantalon assorti coûtent 35 dollars chacun. L'écharpe qui complète l'ensemble vaut 25 dollars.

3- L'ours des montagnes admire ici ce ravissant jumpsuit imprimé en deux morceaux et de fabrication grecque. Les motifs, jeunes délicats et frais, sont imprimés dans un tissu cent pour cent orlon. La tu-

nique se détaille à 25 dollars et peut se porter comme robe. Le pantalon: 22 dollars.

4- L'enchantement et le romantisme se retrouvent dans cette robe longue coupée dans du tissu acrylique rose pour la jupe et lime pour le corsage. Vous en désirerez sûrement une pour vous asseoir au coin du feu durant les soirées de l'hiver québécois. Elle est de création suédoise et se vend 50 dollars.

5- Pour terminer, un jumpsuit en hélanca, qui nous vient de France. L'essayer, c'est l'acheter, car il nous charme par son confort et sa légèreté. Celui-ci est imprimé de fleurs rouges sur fond blanc et coûte 35 dollars.

Mannequin: Madeleine.

5- LE COFFRE AU TRESOR

2- REVE BLANC

1- EN ROUTE POUR L'ESPACE

3- JEUX D'HIVER

4- AU COIN DU FEU

# LES FILMS EN UN CLIN D'OEIL PAR ANDRE BERTRAND

● **OÙ ÊTES-VOUS DONC?** Tel qu'annoncé dans QUEBEC-PRESSE le 28 décembre, ce premier long métrage de Gilles Groulx depuis "le Chat dans le sac" prend l'affiche le 16 au Verdi. Du 16 au 29. Georges Dor, Claudine Monfette et Christian Bernard en sont les vedettes.

● **LA TERRE À BOIRE.** Réalisé par Jean-Paul Bernier avec Geniève Bujold, Pauline Julien, Gilles Pelletier et Patrick Straram pour interprètes. A la Cinéma-thèque Canadienne le 14 à 21 heures 30.

● **THE SISTERS.** Rien de neuf chez Famous Players à l'exception de ce navet offert en pâture aux clients du Snowdon, la poubelle du boulevard Décarie. "Topaz", le dernier Hitchcock, sortira probablement la semaine prochaine.

● **LES HÉROS SONT FATIGUÉS.** Yves Montand, le matraqué de Z qui continue d'attirer les foules au Vendôme, joue dans ce drame du prolifique Yves Ciampi aux côtés de Jean Servais et de Curt Jurgens. L'action se situe en Afrique chez des contrebandiers qui se disputent des diamants. Au canal 2 mardi le 13 à 11 heures 15, juste avant UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE, avec Fernandel, un remake du chef-d'oeuvre de René Clair.

● **LA ROUE,** autre remake inspiré cette fois-ci d'un classique d'Abel Gance tourné en 1922, raconte l'histoire d'un mécanicien de locomotive devenu aveugle à la suite d'un accident: aigri, il se montre insupportable envers l'orpheline qu'il a adoptée naguère. Au canal 10 le 14 à midi 15.

● **QUASIMODO** adapté de l'inépuisable roman Notre-Dame de Paris, relate les amours d'un affreux bossu (Charles Laughton) pour une belle danseuse accusée de sorcellerie (Maureen O'Hara): persécutés, ils opposent à leurs bourreaux une résistance opiniâtre après avoir grimpé jusqu'au sommet de l'église Notre-Dame, bientôt démolie de fond en comble. Au canal 10 le 15 à 23 heures à moins de préférer à cette perle une petite poussière insignifiante, LA COLLECTIONNEUSE d'Eric Rohmer ou 2 à 23 heures 40. LA COLLECTIONNEUSE, qui est censé d'écrire les aventures d'une vamp de Saint-Tropez, tient beaucoup plus de la dissertation philosophique sur le libertinage que du libertinage pur et simple: il y manque malheureusement la démonstration auquel le spectateur, alléché par le titre, a droit.

● **LES TRENTE-NEUF MARCHES** mis en scène par Ralph Thomas, n'est qu'une pâle copie d'un formidable Hitchcock photographié en 1935. Au 10 le 16 à 23 heures.



ELLIOT GOULD, NATALIE WOOD, Robert Culp et Dyan Cannon s'en donnent à cœur joie dans BOB & CAROL & TED & ALICE, l'excellent Mazursky présenté au cinéma de l'hôtel Champlain. Pourquoi les couples heureux ne cohabiteraient-ils pas désormais, loin de se replier égoïstement sur eux-mêmes? Le bonheur n'est-il pas fait pour être partagé?

● **CACTUS FLOWER,** où Walter Matthau incarne un dentiste à la mode et Ingrid Bergman sa secrétaire, se

termine par leurs épousailles après mille chicanes au sujet de leurs nombreuses fréquentations. Assez drôle par

endroits, cette comédie souffre hélas d'un dénoûment d'une platitude classique. A la Plaza Alexis-Nihon.

## Guy Joussemet au sujet de Radio-Canada:

# "UNE TÉLÉVISION LILLIPUTIENNE AUX APPÉTITS DE PANTAGRUEL MAIS DÉPOURVUE DE PAPILLES GUSTATIVES"

Radio-Canada débourse donc annuellement deux millions de dollars pour l'achat de plus de 1100 films qui sont présentés au moins trois fois en l'espace de cinq ans.

-Guy Joussemet, comment



Guy Joussemet

est structuré votre Service des programmes sur film?

-J'y travaille en compagnie de Réal Benoit et de quatre évaluateurs qui, jour après jour, font rapport au sortir des salles de visionnement: ils dressent la fiche technique des oeuvres étudiées, ils en résumant le scénario et ils déterminent à quel public chacune de ces oeuvres s'adressent: Réal Benoit et moi-même, nous leur cédon's ainsi presque toute la production courante pour nous consacrer à l'examen des cas difficiles. Pour ma part, je ferme les yeux sur bien des audaces mais je réproûve la complaisance envers le sexe et la violence: j'ai refusé par exemple "Paris secret", ce "Mondo Cané" de la fesse, et je ne le regrette pas le moindrement. Exception faite des drames d'horreur, que nous n'achetons pas sauf s'ils sont des classiques comme "Nosferatu", les ouvrages pornographiques sont à vrai dire les seuls que nous rejetons a priori. Du reste, ce n'est pas

nous qui discutons des prix avec les distributeurs mais Jean Beaudoin, du Service d'approvisionnement: c'est lui qui achète après nous avoir consultés. Grosso modo, un film étranger coûte de 2,000 à 6,000 dollars et un film canadien peut être payé le double ou même le triple: c'est notre façon d'encourager nos artistes.

### PAS QUESTION D'IMPOSER DES SOUS-TITRES AU PUBLIC

-1100 films par année, c'est beaucoup!

-C'est beaucoup trop à mon avis car il devient extrêmement difficile d'établir une programmation intelligente qui ne laisse rien dans l'ombre. La télévision belge emploie douze personnes pour programmer quatre fois moins de films. Ici, nous avons une télévision lilliputienne aux appétits de Pantagruel mais dépourvue de papilles gustatives: elle a tendance à gober n'importe quoi n'importe comment, elle souffre de suralimenta-

tion.

-Pourquoi tant de longs métrages étrangers doublés en français et non pas sous-titrés?

-L'expérience nous a démontré que les téléspectateurs en général détestent les sous-titres: "Louisiana Story" comporte à peine trente répliques sous-titrées qui ont entraîné immédiatement, 600 appels défavorables, J'admets donc que le sous-titre respecte davantage l'original mais je recommande à Radio-Canada d'acheter des films doublés parce qu'il me faut tenir compte des goûts du public à qui j'impose un choix de films par ma programmation. Ce même public, il effectue son propre choix lorsqu'il se déplace pour aller au cinéma. A la télévision, je dois d'autant plus rencontrer ses préférences que je le prive par ma programmation de la liberté de voir ce qu'il veut.

### L'ÉTÉ 70

Guy Joussemet reprend son

souffle pour me parler de l'américanisation des ondes, cet immense problème dont il est parfaitement conscient. Pressé de découvrir quels sont les projets de Radio-Canada pour l'été, je l'interroge là-dessus en terminant: "De juin à août 70, observe-t-il en retrouvant peu à peu ce sourire que la perspective de l'américanisation croissante des ondes lui avait fait perdre, il y aura d'abord un festival du cinéma canadien qui s'étendra sur treize semaines à raison d'une séance par semaine: cette séance, aussi bien l'annoncer tout de suite sera complétée par une nouvelle émission hebdomadaire d'une demi-heure sur les films en cours de tournage au Québec. De plus, le "Ciné-club" et "D'Hier à Demain" seront organisés en fonction l'un de l'autre: au "Ciné-Club" seront présentés chaque semaine les chefs-d'oeuvre de certains metteurs en scène présentés à D'Hier à Demain."

# LES DIRIGEANTS DE RADIO-CANADA FONT LE POINT SUR VEILLEZ-LES!

Par Annie Bergeron

Radio-Canada encourage surtout les talents canadiens. C'est ce qui est ressorti de la conférence de presse que donnait cette semaine, sous le signe du "dialogue amical", le directeur de l'information de la Société, M. Jean-Marie Dugas.

L'objet de la rencontre devait être la relance de la programmation 69-70. Mais il y eut le "dialogue amical"...

Répondant aux accusations portées récemment contre Radio-Canada, dans le cadre de la "campagne - pour - le - talent - canadien", M. Dugas souligne, chiffres à l'appui, le faible pourcentage des talents "étrangers" ayant participé aux diverses émissions en 1969. Il ressort que sur 33,000 présences, 98 p. cent sont canadiennes. Au niveau des variétés, sur 10,652 présences, on compte 10,441 québécois pour 211 étrangers. Chez les auteurs on dénombre 4,677 québécois pour 14 étrangers. D'autre part, 3,957 québécois pour un étranger participèrent aux émissions dramatiques, 3,026 pour 189 aux affaires publiques, 4,677 québécois pour 14 étrangers chez les auteurs. Pour ce qui a trait à la rémunération des étrangers, 2,5 p. cent des cachets sont attribués aux 2 p. cent qu'ils constituent. En ce qui concerne les variétés, 1,87 p. cent des cachets leur reviennent, ceci excluant les frais de déplacement et de séjour. D'autre part, leur cachet étant forfaitaire, qu'ils participent à une ou dix émissions, il reste le même. Si un Aznavour touche un cachet de vedettes telles que Vigneault ou Léveillé, les autres, telle Frida Boccara, recevaient un salaire moindre, leur venue constituant une tournée de promotion.

Ces justifications établies, M. Dugas, évoquant la nouvelle suprématie de Radio-Canada

au niveau de la cote d'écoute d'après les résultats de derniers sondages, souligne l'importance croissante de la télévision qui réunit chaque jour quelque 3 millions 500,000 personnes devant le petit écran, avant de céder la parole aux journalistes.

Le "dialogue" étant facilité par le nombre restreint d'invités période d'austérité - contrairement à la plupart de ces réceptions, celle-ci suscite de nombreux commentaires.

## L'INFORMATION

La liberté de l'information est d'abord évoquée, à la suite de l'absence de certaines séquences dans l'actualité. Ainsi le congrès du P.Q. qui n'a pas eu droit à une couverture spéciale.

Ce à quoi M. Thibault, directeur de l'information, répond en soulignant que Radio-Canada ne couvre que les congrès à la chefferie...

Soulevant le problème de la liberté journalistique, un confrère de Sept-Jours souligne le fait que le journaliste Michel Gaudet aurait reçu quelques notes de service lui reprochant d'avoir montré une vérité trop évidente, lors d'un reportage en Colombie-Britannique.

M. Thibault ne semble pas au courant de ce fait.

Quant au cloisonnement qui sépare les affaires publiques du service des nouvelles, et qui empêche les journalistes d'un secteur de collaborer à l'autre, il serait dû selon M. Thibault, à des questions administratives et syndicales. Le syndicat des employés du service des nouvelles est affilié au Syndicat Général du Cinéma et de la Télévision, syndicat particulier qui n'a aucune juridiction sur les affaires publiques. Conséquemment, les journalistes des affaires publiques ne peuvent travailler aux nouvelles, le contraire étant possible à condition que ce soit le service des nouvelles qui envoie le journaliste aux affaires publiques.

Ces structures internes compliquées peuvent expliquer la faiblesse de certains sujets abordés à Format 60 telle la "noblesse" à Montréal, pour ne citer que celui-là - les journalistes ne pouvant toucher que l'actualité générale. L'équipe des nouvelles pouvant par contre produire des reportages d'actualité dans le cadre des émissions d'affaires publiques, on peut se demander pourquoi on ne l'y voit jamais: sans doute parce qu'une émission d'affaires publiques n'en est pas une d'information comme "Rétrospective 69" (qui pourrait d'ail-



M. Jean-Marie Dugas: le dialogue amical.

leurs être le magazine mensuel idéal, et mieux informer le public que deux Formats 60 par semaine qui ne concernent pas l'actualité immédiate et qui se fatiguent de semaine en semaine).

Si informer signifie "mettre au courant", on peut se demander dans quelle mesure les affaires publiques nous mettent au courant de l'actualité.

Dans le cadre de "Rétrospectives 69", la brillante démonstration du Service des nouvelles nous a permis d'entrevoir ce que signifiait le mot "information".

Causes, analyses, synthèses, conséquences de l'événement qui mettent le téléspectateur néophyte au cœur d'une situation, décrite par l'image.

Quant à l'émotion, interdite au reporter, j'ai appris qu'elle était tolérée "dans certaines circonstances". La situation a évolué, puisqu'il y a quelques années, certaines circulaires internes interdisaient toute manifestation émoive - rire, sourire etc... - à l'animateur ou à l'annonceur. Seules les "personnalités" invitées avaient le privilège de sourire. Ce qui explique sans doute que, encore à l'heure actuelle, la plupart manquent de naturel et de spontanéité télévisuelles. On peut se demander en quoi une pointe d'humour ou un sourire à la fin d'une avalanche de mauvaises nouvelles peuvent nuire au sérieux d'un bulletin.

## LA PUBLICITE

Parce que l'on permet la diffusion de messages publici-

taires comme Chargex ou HFC d'ailleurs extrêmement bien faits - qui constituent un scandale social, parce que l'on ment quotidiennement au téléspectateur en lui diffusant l'image du mineur heureux dans le meilleur des mondes, pour lui faire croire que sa condition est la meilleure de toutes et qu'il aurait tort de se plaindre, d'autant plus que O'Keefe attend après le labeur, je demande à M. Dugas s'il existe un comité de sélection de publicité et si oui, sur quels critères il se base pour accepter une publicité.

M. Dugas confirme l'existence de ce comité et me demande ce qui autoriserait Radio-Canada à refuser la publicité de ces organismes...

Reconnaissant le bien-fondé de cette question, M. Chamberland, directeur adjoint de la programmation, ajoute que la publicité ne se base pas sur des critères sociaux mais sur des critères économiques, et que pour changer cette situation il faudrait remettre en question le système. Donc, c'est sans solution.

## LA CREATION EN PUBLICITE

Devant le nombre de traductions et d'adaptations publicitaires, on peut se demander dans quelle mesure la création est favorisée dans ce domaine.

M. Dugas répond que, malgré le contexte économique, on essaie de plus en plus de la favoriser.

A cet effet, M. Chamberland souligne que Radio-Canada refusa récemment de diffuser un

message publicitaire bilingue, que l'on peut d'ailleurs voir actuellement à l'écran de CFTM.

## LA CREATION D'EMISSIONS DE VARIETES

Ayant évoqué l'émission "Bye Bye 69" qui fut l'unique création de la période des fêtes - on eut recours à un "Sacha Show" des plus médiocres le 1er janvier - M. Dugas souligne la difficulté de produire des "spéciaux" dans un contexte nord-américain où il faut faire face à la concurrence des autres postes, qui ont des programmes fixes.

Il n'est pas tant question de faire des spéciaux que de faire que chaque émission soit en soi une émission spéciale, différente.

A l'heure actuelle, si le contenu d'une émission de variétés change chaque semaine, le contenu est toujours le même. Lui ne se renouvelle pas.

Il n'y a aucune création au niveau de l'image et la télévision c'est d'abord l'image.

En ce sens, il est dommage que les cadres statiques des émissions de variétés ne permettent pas à des réalisateurs comme Richard Martin, Jean-Guy Benjamin, Jacques Demers et d'autres de donner libre cours à leur fantaisie créatrice.

Si les réalisateurs ont un talent artistique, il serait bon de leur permettre de l'exploiter.

C'est une question de temps et de budget souligne M. Dugas.

Quant à nous, nous y reviendrons!

DU 16 JANVIER AU 8 FÉVRIER  
(RELÂCHE LE LUNDI)

COMMENT VOULEZ-VOUS VOTRE QUÉBEC?

JEAN BROUSSEAU  
JEAN DUCEPPE  
ROGER GARAND  
ROLLAND DAMOUR  
ERNEST GUIMOND  
RAYMOND ROYER  
JACQUES GALIPEAU  
HÉLÈNE LOISELLE  
& 12 AUTRES COMÉDIENS  
DANS:

# MÉDIUM SAIGNANT

DE  
FRANÇOISE LORANGER  
MISE EN SCÈNE: YVAN CANUEL

COMÉDIE  
CANADIENNE

PAR ANNIE BERGERON

# Les spectacles

**Au Patriote:** le gala célébrant le 5ème anniversaire de la boîte à chansons, sous la haute présidence de l'honorable Jean Noël Tremblay, Du 13 au 30 janvier, 170 artistes se produiront sur la scène du Patriote. Parmi eux, Jean-Pierre Ferland, Georges Dor, Monique Leyrac, Claude Léveillée, Renée Claude Ginette Ravel, André Gagnon, Renée Claude, Yvon Deschamps et d'autres, nombreux, qui se produiront sur la scène du Patriote durant ces cinq dernières années. Le 30 janvier, les Trois Ménestrels participeront au spectacle qui réunit chaque soir une quinzaine d'artistes. Des spectacles à ne pas manquer.

**Théâtre Maisonneuve:** du 15 au 18 janvier, un premier long métrage de **Maurice Béjar:** **Bharkti**. Ce film oppose à travers les variations chorégraphiques de trois couples symbolisant chacun une divinité populaire, deux conceptions de vie irréductibles: le matérialisme productif de notre monde occidental et la spiritualité "gratuite" de la philosophie orientale.

**A la Comédie Canadienne:** "Médium Saignant" de **Françoise Loranger** du 16 janvier au 8 février. Parmi la distribution, Jean Duceppe, Jean Brousseau, Roger Garand, Rolland d'Amour, Paul Guévremont, Hélène Loïselle.

**Place des arts:** **Charles Aznavour**, dans son répertoire en anglais, le 16 janvier à 20h30. **Sacha Distel**, les 17 et 18 janvier. En première partie, **Chantal Pary**.

**Théâtre Port Royal:** "Le marquis qui perdit" de **Réjean Ducharme**, dans une mise en scène de **André Brassard**. Avec, **Henri Norbert**.

**Chez Clairette:** une grande dame de la chanson française, **Dany Dauberson**. Clairette fête cette semaine le huitième anniversaire de son cabaret.

**Toujours à l'affiche:** **Théâtre Maisonneuve:** L'oiseau bleu, pour jeunes et moins jeunes. **Stella:** Fleur de cactus. **Comédie Canadienne:** Attends ta délivrance, dernière représentation le 11 janvier.

# REMARQUÉ AU PETIT ÉCRAN

Aimé la formule de "Rétrospective 69" qui grâce à l'image et à l'analyse des événements passés, nous permet de mieux connaître leurs causes et leur portée, en nous plongeant au coeur des situations. (Canal 2).

Déplorable la réalisation de Jeunesse d'aujourd'hui. Aucune originalité dans l'image. L'artiste est planté au beau milieu de la scène et il chante, telle est l'image. Et à la fin de l'émission, irrémédiablement, nous avons droit à la prise de vue de la nuque de Pierre Lalonde. (canal 10).

Aimé l'originalité de la présentation de la rubrique de mode à Terre des Jeunes. Enfin une image qui attire l'oeil. (Canal 10).

Peu aimé l'attitude négative de Me Alban Flamand face aux immigrants. Ce à quoi je répondrai que entre 1962 et 1966 les immigrants ont acheté 2, 086 industries dans les régions de la province, créant ainsi 13, 146 emplois et nécessitant des investissements de l'ordre de 45 millions de dollars. Ce relevé fait par le ministère fédéral de l'Immigration, montre d'autre part que dans la province, entre 1950 et 1966 ils

se rendaient possesseurs de fermes et d'exploitation agricoles pour une valeur de 10, 734,000 dollars. Outre l'apport économique de l'immigrant on peut noter son importance socio-culturelle: sur les trois millions et quart de citoyens entrés au Canada depuis 1946, 57 pour cent d'entre eux se situaient entre 20 et 45 ans, moment où l'individu est déjà formé et est le plus productif. 23 pour cent d'entre eux avaient moins de 20 ans, donc susceptibles de s'intégrer totalement dès la première génération. (Canal 10).

Difficile à mener ces entrevues la parole est laissée aux invités. Témoin celles des immigrants dans le cadre de Format 30, où chacun prenait la parole en même temps et leurs démonstrations n'étaient pas des plus convaincantes. (Canal 2).

Apprécié les traits d'humour entre Pierre Nadeau et Gaëtan Montreuil à la fin de certains "Téléjournal" et qui nous changent un peu du prosaïsme traditionnel. (Canal 2).

Aimé le message publicitaire de la compagnie "Bell Téléphone" le visage du sourire. (canal 2).

## À SURVEILLER CETTE SEMAINE

<p><b>RADIO-CANADA</b> <b>NOUVELLES ÉMISSIONS</b> Pour les jeunes: "Images en tête", qui concernera essentiellement le cinéma québécois. A l'horaire des le dimanche 18 janvier à 14 h.</p> <p><b>Techno-flash</b>, la technologie, telle qu'elle est présentée dans l'industrie actuellement. A l'antenne dès le mardi 6 janvier à 16h. 30.</p> <p><b>Pour sportifs:</b> Le golf et ses étoiles, dès le samedi 10 janvier à 13h. 15.</p>	<p>L'univers des sports, le samedi de 15 à 16 heures.</p> <p><b>CETTE SEMAINE</b> Au Sel de la semaine: le 15 janvier à 21 30 au canal 2, Fernand Seguin accueillera le romancier-essayiste et auteur dramatique <b>Jules Roy</b>. Celui dont l'oeuvre inspira ces mots à Robert Kaners: "L'héroïsme, ce n'est jamais un mélange de patriotisme exalté et de folie imprudente. L'78 HçOS, c'est le maître de la peur et de l'amitié humaine."</p>	<p><b>AU CANAL 10</b> La nouvelle émission d'affaires publiques du Canal 10, "Le fond des choses", le dimanche 11 janvier à 16 heures. <b>Alban Flamand</b> reçoit une personnalité du monde politique, touchant l'actualité immédiate devant quatre journalistes et des représentants de la chambre de commerce de la province, de Montréal, de la CSN et de la FTQ.</p>
---	---	---



HORAIRE DE CBF/FM 1970

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	HEURE
08.00						RÉSUMÉ	RADIO-JOURNAL	08.00
08.02								08.02
08.05						U.R.I.	RÉSUMÉ	08.05
08.07							MUSIQUE EN MOUVEMENT	08.07
09.00							PORTRAITS	09.00
10.00						DU PAYS DE FRANCE	DISQUE-ATOUT DÉBUT: 1ER FÉV.	10.00
12.00								12.00
12.03						A VOTRE CHOIX	AIRS D'OPÉRAS	12.03
12.05								12.05
13.00							RADIOJOURNAL	13.00
13.10							MUSIQUE DE PIANO	13.10
14.00								14.00
15.00							LES COMPOSITEURS CANADIENS	15.00
16.30						OPÉRA DU SAMEDI	MUSIQUE SACRÉE	16.30
17.00								17.00
17.30						CLASSIQUES DU JAZZ	ORCHESTRE DE CHAMBRE	17.30
18.00								18.00
20.00								20.00
20.30	OPÉRA DU LUNDI	MUSIQUE DU SIÈCLE	RÉCITAL	ORCHESTRE SYMPHONIQUE	POP J'AI TANT DANSÉ	LES MERCREDIS DE LA MUSIQUE	INTÉGRALE	20.30
21.30			THÉÂTRE DU RÉPERTOIRE	CHRONIQUE DU DISQUE	JAZZ EN LIBERTÉ			21.30
22.00			PETITS ENSEMBLES			PETITS ENSEMBLES		22.00
22.30						RADIOJOURNAL		22.30
22.40						LES GRANDS INTERPRÈTES		22.40
23.30						ADAGIO		23.30
00.00						RADIOJOURNAL		00.00
00.03						FIN DES ÉMISSIONS		00.03



# À la télévision dimanche

## matinée

**9:00 2 7 9 11**  
**COURS UNIVERSITAIRES**  
 La maladie coronarienne.

**(3) TOM AND JERRY** C  
 Dessins animés

**(8) 13**  
**LASSIE/Aventures** C  
**(12) BARBIE AND FRIENDS** C  
 Enfants marionnettes

**(22) WESTERN STAR THEATRE** C

**9:15**  
**(8) THE CATHOLIC MASS**

**9:30**  
**(3) THE BATMAN SHOW** C  
**(4) CARTOONS** C  
**(5) ORAL ROBERTS/** C  
 Religion  
**(7) THIS IS THE LIFE** C  
 Religion  
**(8) 13**  
**REX HUMBARD** C  
 Religion  
**(22) DUDLEY DO RIGHT** C  
 Dessins animés

**9:45 2 7 9 11 13**  
**COURS UNIVERSITAIRES**  
 "INTRODUCTION A L'AUDIO-VISUEL". - Cours destiné à susciter une prise de conscience de l'aspect humain de la communication audio-visuelle. Avec Jacques D. Derome, Jean Cloutier, Louis-Philippe Coiteux, Charles Dumas, Gabriel La Rocque et Michel Moreau.

**(6) STANDBY SIX** C  
 Dessins et films pour enfants.

**9:55**  
**(4) PERRY MASON/Suspense**

**10:00**  
**(3) LAMP UNTO MY FEET** C  
 Religion  
**(4) HI-DIDDLE DAY/** C  
 Enfants  
**(5) MODERN PRESENTS** C  
**(6) REACH FOR THE TOP/** C  
 Quiz  
 Finales: 2ième ligue. - Westmount vs Westhill.  
**(7) FAITH FOR TOAY** C  
 Religion  
**(8) DAY OF DISCOVERY** C  
**(10) LA PLUS BELLE MUSIQUE AU MONDE** C  
**(12) BATMAN/** C  
 Science-fiction  
 "WHILE... GOTHAM CITY BURNS" (2ième partie).  
**(22) FANTASTIC VOYAGE** C  
 Science-fiction

**10:30 2 7 9 11 13**  
**LE JOUR DU SEIGNEUR**  
 Messe télévisée.  
**(3) LOOK UP AND LIVE** C  
 Religion  
**(4) REACH FOR THE TOP** C  
 Quiz  
**(5) U.S. NAVY** C  
**(6) THIS IS THE LIFE** C  
 Religion  
**(7) 13**  
**THE FANTASTIC FOUR** C  
 Dessins animés  
**(8) 13**  
**FAITH FOR TODAY** C  
 Religion  
**(8) SUNDAY MOVIE** C  
 "THREE LITTLE WORDS". E.-U. 1950. Biographie musicale avec Fred Astaire, Red Skelton et Debbie Reynolds. - Dans les années '20, les succès du duo de compositeurs Bert Kalmer, danseur et magicien, et Harry Ruby, pianiste.

**(10) REGARDS SUR LE MONDE/Documentaire** C  
**TELEDOMENICA/** C  
 Variétés  
 La communauté italienne de Montréal.

**10:45**  
**(4) FRANC PARLER** C  
 Discussions  
 Avec Lizette Gervais et Claude Lapointe. (60 min.).

**11:00**  
**(3) CAMERA THREE** C

**(4) 6**  
**WOULD YOU BELIEVE**  
 "THE CHURCH AND POVERTY" (2ième partie). - Inv. spécial: Saul Alinsky.  
**(5) THIS IS THE LIFE/** C  
 Religion  
**(7)**  
**BULLWINKLE** C  
 Dessins animés  
**(8) 13**  
**SMART ALEC/Enfants** C

**11:30 2 11**  
**TRISTAN ET ISEULT**  
 "TRISTAN UND ISOLDE". Opéra de R. Wagner, interprété en allemand. - Tristan et Iseult ont décidé de se donner l'un à l'autre.  
**(3) FAITH FOR TODAY** C  
 Religion  
**(5) U.S. MARINES** C  
**(7) 9 10**  
**LE TEMPS S'OUVRE** C  
 Avec le Père Emile Legault.  
**(7) 12**  
**DISCOVERY '70/** C  
 Enfants  
 "WHILE THE CITY SLEEPS". - Visite au Hunt's Point Market de New York à 2 h. a.m. où l'on travaille toute la nuit pour emporter les fruits et légumes qui seront vendus le lendemain.  
**(8) 13**  
**CAPTAIN SCARLETT** C  
 AND THE MYSTERONS/  
 Enfants  
**(13) PANORAMA DE FRANCE**

**11:45**  
**(4) LAMAGVAL** C  
 Magazine universitaire.  
**(13) A VOTRE SERVICE**

## après-midi

**12:00 2 7 9 11 13**  
**LES TRAVAUX ET LES JOURS**  
 Le secteur agricole est-il un secteur économique important au Québec?  
**(3) 7**  
**FACE THE NATION** C  
 Interview  
**(4) 6**  
**LET'S TALK MUSIC** C  
**(5) BIG PICTURE** C  
**(8) 13**  
**SENDER ATTACK** C  
 Discussions (60 min.).  
**(10) BON DIMANCHE** C  
 Potins, manchettes du jour, nouveaux disques, voyages, modes, trouvailles et analyse d'un sujet d'intérêt général.  
**FEATURE FILM** C

**12:05**  
**(5) PRELUDE MARC LEGRAND** C

**12:15**  
**(4) LE TEMPS S'OUVRE** C  
 Père Emile Legault.  
**(5) THE SACRED HEART PROGRAM/Religion** C

**12:30 2 3 7 9 11 13**  
**HOCKEY** C  
 Du Forum de Montréal, les Rangers de New York vs les Canadiens  
**(4) TWEEN SET** C  
**(5) THE LIVING WORD** C  
 Religion  
**(5) A COMMUNIQUER** C  
**(6) QUEBEC TODAY AND TOMORROW** C  
**(12) CONTINENTAL MINIATURE** C  
 Emission en langue italienne.

**12:45**  
**(4) RALLIEMENT CREDITISTE** C  
**(5) CROSSROADS** C

**1:00**  
**(4) L'HEURE DE LA BONNE NOUVELLE** C  
**(4) 5 6**  
**LANDMARK** C

Discussion sur l'industrie minière au Canada.  
**(5) MEET THE PRESS** C  
 Interview  
**(8) 13**  
**MR. HOME IMPROVEMENT** C  
**(8)**  
**DIRECTIONS** C  
**(12) ALFRED HITCHCOCK PRESENTS/Suspense** C  
 Version italienne de l'épisode "MISS PARSELY'S CAT".

**1:15**  
**(4) CSN**

**1:30 4 5 6**  
**COUNTRY CALENDAR** C  
**(5) GUIDELINE** C  
 Discussion sur la faim en Amérique.  
**(8) 13**  
**SUNDAY MOVIE PROGRAMME DOUBLE.**  
 "HEART OF A CHILD". G.-B. 1958. Drame avec Jean Anderson, Donald Pleasence et Richard Williams. - En Autriche, durant la Deuxième guerre mondiale, un garçon veut empêcher son père de vendre le saint-bernard qu'il adore. Et "BOMBA AND THE AFRICAN TREASOR". (2 h. 45).

**(8) ISSUES AND ANSWERS** C  
 Interview  
**(10) CINE-DIMANCHE** C  
 "ALERTE AU SUD". Fr. 1963. Aventures avec Jean-Claude Pascal et Jean Murat. - Durant la dernière guerre, deux espions français réussissent à faire détruire une base allemande.  
**(12) IT'S A SMALL WORLD** C  
 Voyages

**1:45**  
**(4) COURT METRAGE**

**2:00**  
**(4) MATCH** C  
**(4) 5 6**  
**FILM** C  
 "EYES ON NEW YORK".  
**(5) A COMMUNIQUER** C  
**(8) SUNDAY SHOWCASE PROGRAMME DOUBLE.**  
 "OUR VERY OWN". E.-U. 1950. Drame avec Ann Blyth, Farley Granger et Joan Evans. - Une jeune fille découvre qu'elle est une enfant adoptée. Et "BLOWING WILD". E.-U. 1953. Aventures avec Gary Cooper, Barbara Stanwyck, Ruth Roman et Anthony Quinn. - Un homme extravagant mise tous ses espoirs sur un puits de pétrole.  
**(12) MR. CHIPS** C  
 Conseils aux menuisiers.  
**SUNDAY MATINEE** C  
 "DAY OF THE BADMAN". E.-U. 1957. Western de H. Keller avec Fred MacMurray et Joan Weldon. - Un homme est condamné à la pendaison pour meurtre. Aussitôt ses quatre frères terrorisent les habitants de la ville.

**2:30**  
**(4) L'EDUCATION A VOTRE SERVICE** C  
**(4) 5 6**  
**HYMN SING/Religion** C  
**(12) BEWITCHED/Comédie** C  
 "YOUR WITCH IS SHOWING".

**3:00 2 3 4 5 6 7**  
**9 11 13**  
**SUPER BOWL** C  
 Partie de championnat disputée entre la ligue Américaine (AFL) Les Chiefs de Kansas et la ligue Nationale (NFL) Les Vikings de Minnesota.  
**(4) VOTRE FOYER MADAME** C  
**(12) THE WORLD TOMORROW** C  
 "1969 - TRAGEDY AND TRIUMPH". - Aperçu des querelles religieuses en Irlande, du racisme en Afrique, des guerres du Vietnam et du Moyen-Orient et d'Apollon 11 et 12.

**3:15**  
**(4) LE YOGA** C

**(10) PARTI QUEBECOIS** C  
 Avec René Lévesque.

**3:30**  
**(4) CARNET DE VOYAGES** C  
**(10) LA CONQUETE DE L'ESPACE** C  
 Le professeur Jacques Lebrun.  
**(12) UNDER ATTACK** C  
 Discussions  
 Des étudiants de l'université Western d'Ontario discutent avec Mary Van Stolk, écrivain, qui soutient que le mariage est une piètre façon de vivre. (60 min.).

**4:00**  
**(4) AU COEUR DU TEMPS** C  
 Science-fiction  
 Aventures fantastiques.  
**(10) LE FOND DES CHOSES** C  
 Affaires publiques  
**PREMIERE.** Me Alban Flammant reçoit une personnalité du monde politique.  
**FEATURE FILM** C  
**(4) 15 13**  
**THE PEACEMAKER** C  
**4:30 8 12 13**  
**QUESTION PERIOD** C  
 Affaires publiques  
**FEATURE FILM** C  
**5:00**  
**(4) LES MYSTERES DE L'OUEST/Western** C  
**(8) 12 13**  
**THE UNTAMED WORLD** C  
**(10) L'EDUCATION A VOTRE SERVICE** C

**5:30 8 13**  
**NEWS** C  
**(8) MAVERICK/Western** C  
**(10) TELE-QUILLES** C  
**(12) I DREAM OF JEANNIE** C  
 Comédie  
 "PLEASE DON'T GIVE MY JEANNIE NO MORE WINE". - Jeannie fait apparaître une bouteille de vin ancien qui rend invisibles tous ceux qui en boivent.

**5:55**  
**(4) L'ACTUALITE**

## soirée

**6:00 2 9 11**  
**AU PAYS DES GEANTS** C  
 Science-fiction  
**(4) BATMAN/** C  
 Science-fiction  
**(4) 6**  
**THE WONDERFUL WORLD OF DISNEY** C  
 "BON VOYAGE" (1ère partie) - Le premier voyage d'une famille américaine à bord du SS United States et leur première journée à Paris.  
**(5) MISSION: IMPOSSIBLE** C  
 Suspense  
**(5) THE FRANK MCGEE REPORT** C  
**(7) L'EDUCATION A VOTRE SERVICE** C  
**(8) 13**  
**THE SAINT/Suspense** C  
**(12) PULSE** C  
 Nouvelles locales, météo et sports.  
**(13) EMISSION SPECIALE** C  
 Avec Robert Bourassa, candidat à la chefferie libérale.  
**WESTERN STAR THEATRE**

**6:30**  
**(3) YOU CAN QUOTE ME** C  
 Panel  
**(4) 10**  
**MUSIC HALL DES JEUNES/Variétés** C  
**(5) G.-E. COLLEGE BOWL** C  
 Quiz  
 Inv.: des étudiants de l'université York.  
**(7) SUR LA CORDE RAIDE** C  
 Policier  
**(7) NEWS** C  
**(8) KLASROOM KWIZ** C  
 Académies Monmouth et Hebron.  
**(12) LAND OF THE GIANTS** C  
 Science-fiction  
**(13) L'EDUCATION A VOTRE** C

**SERVICE MR. ED/Comédie**

**6:55 2 9 11**  
**LE TELEJOURNAL**

**7:00 2 7 9 11 13**  
**QUELLE FAMILLE!** C  
 Comédie  
 La vie sentimentale des enfants donne des cheveux blancs aux parents.  
**(3) 7**  
**LASSIE/Aventures** C  
**(4) LE RIDEAU S'OUVRE** C  
 Variétés  
**(4) 5 6**  
**THE TOMMY HUNTER SHOW/Variétés** C  
**(5) MUTUAL OF OMAHA'S WILD KINGDOM/** C  
 Aventures  
 "WOLF PACK". - Etudes des structures sociales chez les loups.  
**(8) 13**  
**I DREAM OF JEANNIE** C  
 Comédie  
**(8)**  
**LAND OF THE GIANTS** C  
 "PAY THE PIPER". - En jouant de sa flûte magique, un géant essaie de conduire les Terriens dans un piège.  
**(10) BRIGADE CRIMINELLE** C  
 Policier

**7:30 2 7 9 11 13**  
**ZOOM/Variétés** C  
 Inv.: Ginette Ravel, Jean-Guy Moreau, Diane Dufresne, Anton Valéry, Jean-Lou Chauby, Marianne Lévêque, Danièle et Michelle, les Alexandrins et Martha St-Amour.  
**(3) 7**  
**TO ROME WITH LOVE** C  
 Comédie  
**(4) 5 6**  
**MY WORLD AND WELCOME TO IT/** C  
 Comédie  
**(5) THE WONDERFUL WORLD OF DISNEY** C  
**(8) 12 13**  
**THE GLEN CAMPBELL GOODTIME HOUR/** C  
 Variétés  
**(10) LE RIDEAU S'OUVRE** C  
 Inv.: Lise Chénier, Lucie Guanelle et Steve.  
**8:00 3 4 5 6 7**  
**THE ED SULLIVAN SHOW/Variétés** C  
 Inv.: Tiny Tim et sa nouvelle épouse, John Gary et les Ike et Tina Turner Revue.  
**(4) L'HOMME DE FER** C  
 Policier  
**(8) THE F.B.I./Policier** C  
**"CONSPIRACY OF CORRUPTION".** - Erskine doit enquêter après qu'un shérif eut tiré sur un homme à la frontière des Etats-Unis et du Mexique.

**8:30 2 7 9 11 13**  
**LES BEAUX DIMANCHES** C  
 "LES AVENTURES DE LA MER DE JADE". - Entre les forêts humides du Kenya et les déserts de l'Ethiopie, se trouve une mer appelée dans la légende, la Mer de Jade. Sur les cartes modernes, on l'appelle le lac Rodolphe.  
**(5) THE BILL COSBY SHOW** C  
 Comédie  
 "THE ELEVATOR DOESN'T STOP HERE ANYMORE" avec Henry Fonda et Elsa Lanchester. - Kincaid est pris à passer la nuit dans un ascenseur brisé en compagnie d'un professeur d'anglais et d'une femme de ménage.  
**(8) 12 13**  
**BEWITCHED/Comédie** C  
 "THE PHRASE IS FAMILIAR" - Darrin est obligé d'accepter un curieux professeur pour sa fille.  
**(10) L'HOMME DE FER** C  
 Policier  
**9:00**  
**(3) THE GLEN CAMPBELL** C

**GOODTIME HOUR/**  
 Variétés  
**(4) QUEBEC SAIT CHANTER** C  
 Anim.: Yoland Guérard.  
**(4) 5 6**  
**ROCK ONE** C  
 Avec Ian et Sylvia et leur orchestre.  
**(5) 7**  
**BONANZA/Western** C  
 "DANGER ROAD". - Ben fait face à des difficultés lorsqu'il apprend que l'homme qu'il veut engager est passé à l'ennemi lors de la guerre.  
**(8) 12 13**  
**W-5/Affaires publiques** C  
**(8) SUNDAY MOVIE** C  
**PREMIERE MONDIALE.**  
 "THE HOUSE OF GREEN APPLE ROAD". E.-U. 1969. Film de mystère avec Janet Leigh, Walter Pidgeon et Christopher George. - Un meurtre est commis dans une maison en Californie du Sud et quand arrive la police, le cadavre a disparu

**9:30 2 7 9 11 13**  
**LES BEAUX DIMANCHES**  
 "MAUREEN FORRESTER". - L'un des plus célèbres contrats du monde entier. On la verra chez elle, à Philadelphie, puis à Winnipeg, en récital, et on l'entendra avec John Newmark en studio à Montréal.  
**(4) CINEMA**  
 "LES FORTICHES". Fr. 1960. Comédie policière avec Darryl Cowl, Jean Richard et Jacqueline Danno. - Un homme fait passer un de ses amis pour un gangster célèbre.  
**(10) QUEBEC SAIT CHANTER** C  
**10:00 3 7**  
**MISSION: IMPOSSIBLE** C  
 Suspense  
**(4) 5 6**  
**CBC WEEKEND: SUNDAY EDITION** C  
 Reportages en direct ou films.  
**(5) THE BOLD ONES/** C  
 Drame  
 "THE CARRIER". - Danforth et Washburn sont à la recherche d'un homme qui ignore qu'il est atteint d'un mal incurable.  
**(8) 12 13**  
**MARCUS WELBY, M.D.** C  
 "FUN AND GAMES AND MICHAEL AMBROSE". - Pour se venger de son père, un adolescent atteint de diabète cesse de prendre son insuline.  
**(10) LES DETECTIVES/** C  
 Drame  
 Avec Robert Taylor.

**10:30 2 7 9 11 13**  
**PRISME** C  
 Magazine artistique. Anim.: Wilfrid Lemoyne.  
**(10) LE 10 VOUS INFORME** C  
 Nouvelles, météo et sports.

**11:00 2 7 9 11**  
**LE TELEJOURNAL**  
**(3) 8 12 13**  
**NEWS** C  
**(4) L'ACTUALITE** C  
**(5) EYE WITNESS NEWS** C  
**(7) NEWS** C  
**(8) WEEKEND REPORT** C  
**(10) LE SAINT/Suspense** C

**11:10**  
**(4) LA METEO**

**11:11**  
**(4) EDITORIAL**

**11:13**  
**(4) NOUVELLES DU SPORT**

**11:15 2 7 9 11 13**  
**SPORTS-DIMANCHE** C  
**(3) LATE SHOW** C  
 "SUSAN SLADE". E.-U. 1961. - Une mère fait passer l'enfant naturel de sa fille pour le sien.  
**(4) 5 6**  
**NATION'S BUSINESS** C  
 Affaires publiques  
 Parti créditiste.  
**(7) NEWS** C



# QUÉBEC SAIT ACHETER

## LE POISSON UN METS DE CHOIX

Comme la viande, le poisson est un aliment riche en protéines indispensables à la croissance du corps et à l'entretien de la santé. La protéine

Au point vue alimentaire, le poisson est aussi bon que la viande et peut remplacer celle-ci dans n'importe quel repas.

### SON GRAS EST DIGESTIBLE

La teneur en graisse varie considérablement selon les espèces de poisson. C'est d'ailleurs ce qui explique les grandes différences de saveur et les écarts considérables dans le nombre de calories fournies par le poisson. La morue, par exemple, renferme moins de 1 p. cent de gras; le flétan de 2 à 5 p. cent et les poissons gras, comme le saumon, le maquereau et le hareng, de 5 à

22 p. cent. Cette graisse du poisson est comme sa protéine, de digestion facile.

#### UNE BONNE SOURCE DE VITAMINES ET DE MINÉRAUX

La chair des poissons gras renferme un peu de vitamine A et elle est riche en vitamine D. Celle des poissons maigres ne renferme presque pas de vitamines A ou D, sauf l'anguille d'eau douce qui fait exception

à la règle. Comme la viande, le poisson est une bonne source de niacine et il fournit aussi de la riboflavine, ainsi que deux vitamines B.

De plus tous les poissons sont de bonnes sources de phosphore, d'iode, de cuivre et de fluor. Presque tout le calcium du poisson se trouve dans les arêtes. C'est pourquoi il est avantageux de manger les arêtes amollies du poisson en conserve.

Maigre	Moyennement gras	Gras
MORUE AGLEFIN PERCHE DE MER PERCHE D'EAU DOUCE DORE BROCHET EPERLAN MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS	FLETAN POISSON BLANC TRUITE MOUCHETÉE TRUITE ARC-EN-CIEL	BARBOTTE MARQUEREAU TRUITE GRISE SAUMON THON TURBOT

## SOYEZ CERTAINS DE SA FRAÎCHEUR

On peut acheter du poisson frais lorsqu'il est en saison.

Mais attention! le poisson vendu comme frais peut être du poisson qui a été pris plusieurs jours auparavant et qui a perdu tous les avantages d'un poisson frais. A moins de pouvoir se procurer un poisson qui soit réellement frais, on fait mieux d'acheter un produit congelé, fumé, en conserve ou salé.

#### COMMENT LE CHOISIR

##### Poisson frais

Choisissez un poisson à l'odeur fraîche ou sans odeur, à la chair ferme et élastique, qui ne se sépare pas facilement des

arêtes ou qui ne retient pas l'empreinte des doigts. S'il s'agit de poisson entier, il doit avoir les yeux pleins et brillants, les ouïes rouge vif, la peau luisante, le corps ferme et rigide et les écailles bien adhérentes. Les filets et les darnes doivent avoir l'air frais coupés, sans trace de brunissement ou de dessèchement de la chair.

##### Poisson congelé

Choisissez des paquets solidement congelés, enveloppés de papier à l'épreuve de l'humidité. Les paquets doivent être serrés, ne renfermant que peu

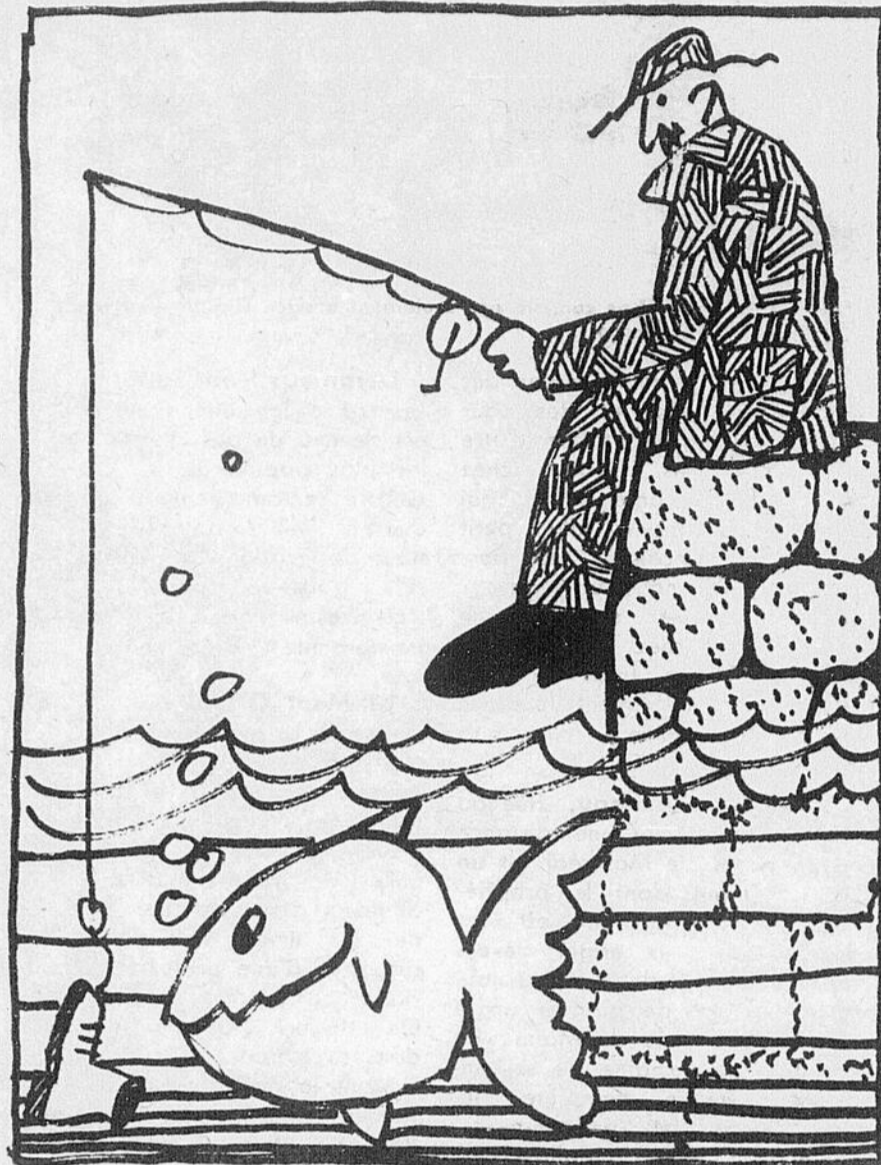
ou pas d'air entre le poisson et l'enveloppe qui, elle, ne doit pas contenir de givre ou de cristaux de glace. Si le poisson n'est pas enveloppé, il doit être recouvert d'une glaçure pour prévenir la déshydratation.

#### Attention

On vous vend souvent sous le nom de poisson frais, du poisson congelé qu'on a fait dégeler. Il est préférable, pour vous, d'acheter ce poisson à l'état congelé et de le garder congelé jusqu'au moment de la cuisson. Le poisson, une fois dégelé, se détériore très rapidement.

### Est-il économique?

Tout dépend de l'espèce. Certaines sont très économiques, d'autres le sont un peu moins. Ainsi, la morue en tranche, le hareng frais, les filets de morue, le filet de perche de mer, le filet d'aglefin, les darnes de flétan, les éperlans, le maquereau, le hareng fumé, la morue fumée, le turbot salé, la livre, le saumon, le flétan, le saumon Cohoe, en darnes, se vend à peu près au même prix que les côtelettes de bœuf où vous aurez plus de perte.



## PÂTÉ DE MORUE ET DE LÉGUMES

- 1 lb de filets de morue frais ou congelés
- 1 c. à table de beurre ou de margarine
- 2 c. à table d'oignon haché
- 1 tasse de céleri en dés (ou moins, au goût)
- 3/4 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 1/3 tasse d'eau
- lait
- 2 c. à table de beurre
- 3 c. à table de farine
- 1 tasse de pois verts congelés ou en conserve, égouttés
- pâte à tarte - quantité suffisante pour une abaisse
- lait ou jaune d'oeuf battu

**COUPER** le poisson en cubes de 1 pouce.

**FAIRE FONDRE** le beurre dans une casserole. Y ajouter l'oignon et le céleri. Couvrir la casserole et cuire à feu doux pendant 5 minutes.

**AJOUTER** le poisson, le sel, le poivre et l'eau. Couvrir et cuire à feu doux jusqu'à ce que le poisson soit opaque (de 5 à 12 minutes). **NE PAS CUIRE TROP LONGTEMPS**, il faut mijoter et non bouillir. Remuer occasionnellement.

**EGOUTTER** le poisson en conservant le bouillon de cuisson. Ajouter à ce bouillon assez de lait pour faire 1 3/4 tasse de liquide.

**FAIRE FONDRE** 2 c. à table de beurre dans une casserole. Y ajouter la farine et cuire 1/2 minute.

**AJOUTER** le liquide graduellement en remuant constamment. Cuire en remuant jusqu'à épaississement.

**AJOUTER** le poisson et les petits pois. Remuer très délicatement, de façon à ne pas briser le poisson.

**VERSER** la préparation dans un plat à four graissé, d'une capacité de 6 tasses.

**ABAISSE** la pâte à tarte à 1/8 pouce d'épaisseur. Déposer l'abaisse sur la préparation de poisson.

**TAILLER** plusieurs fentes pour laisser la vapeur s'échapper. Badigeonner la pâte de lait ou de jaune d'oeuf battu mélangé à de l'eau. Mettre le plat dans une casserole d'eau bouillante. **CUIRE** à 475 F, 30 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit dorée. 5 ou 6 portions.

# Guide pratique des centres de ski

par Richard Joannette



LE PLAISIR DU SKI ne consiste pas seulement à skier. L'après-ski a aussi ses moments intéressants.

Nos hôteliers de la région des Cantons de l'Est et des Laurentides ont la réputation d'être très accueillants. Surtout chez nos voisins américains qui trouvent charmant leur petit accent de français et leur hospitalité. Mais nous aussi avons plaisir à passer une semaine de vacances chez ces hôteliers dont voici une liste. Je connais assez intimement presque tous ces hôteliers, je puis donc vous les recommander.

**Le Manoir Pinoteau**, situé au Mont-Tremblant à une distance de 88 milles de Montréal est un lieu charmant dont le propriétaire Gilles Graton est un des pionniers à ériger l'éventail des hôtels de cette région. La cuisine est de premier ordre et malgré le luxe du Manoir Pinoteau, une semaine de ski (incluant pension complète, leçons de ski et remonte-pente) coûte entre 120 et 180 dollars.

**A Ste-Agathe** un complexe de plusieurs hôtels fournit un choix assez vaste pour satisfaire les goûts de chacun. Situé à 60 milles de Montréal, Ste-Agathe offre en plus un carnaval d'hiver qui attire des milliers de personnes chaque année.

**A Val-David**, reconnu depuis longtemps pour être l'endroit idéal de calme et de repos, La Sapinière a la réputation d'être le lieu de rendez-vous des gourmets attirés par l'art gastronomique. Sa fameuse cave à vin, son école de ski réputée dirigée par Raymond Lanctot un des maîtres du ski canadien offre aussi des semaines de ski à partir de 94 dollars.

**Au Mont-Gabriel** à quelques 40 milles de Montréal où fourmillent chaque fin de semaine de nombreux skieurs, Guy Barveost dirige une école de ski dont la réputation n'est plus à faire. Quatorze pistes de ski pour skieurs moyens, huit remonte-pente. Semaine de ski de 99 dollars et plus. Ski en soirée. Nombreuses activités après-ski.

**Dans les Cantons de l'Est:** Bromont se présente en premier lieu à 44 milles de Montréal. Facile d'accès, à la sortie 44 de l'autoroute des Cantons de l'Est, il permet aux skieurs de s'y rendre pour une soirée de ski. Le directeur de l'école de ski, Murray Yeudall est un des moniteurs-directeurs de l'École Canadienne de ski les plus compétents et les plus sérieux. Dix pistes de ski, deux remonte-pente à chaises et T-Bar. Tarif de remonte-pente: 7 dollars par jour.

**Le fameux Mont Sutton** où Jean Lessard dirige une école de ski est devenu un des centres de ski les plus populaires au Québec. Quatre remonte-pente à chaises, dix-sept milles de pistes, boutique de location d'équipement de ski, garderie pour enfants, trois restaurants. Tarif de remonte-pente 8 dollars par jour.

**Le Mont Orford** où en 1967 avait lieu la grande classique du Maurier internationale, est un endroit de choix à la portée de tous les skieurs, débutants, moyens ou avancés. Situé à 68 milles de Montréal à la sortie 67 de l'autoroute des Cantons de l'Est, il est doté de bonnes pistes et d'une école de ski dirigée par Mario Padorieszock. On trouve plusieurs auberges dans les environs.

Dans la région du Québec, on pense immédiatement au Lac Beauport et au Mont Ste-Anne, ainsi que Stoneham.

**Le manoir St-Castin du Lac Beauport** situé dans une jolie vallée a un charme typiquement québécois. La cuisine canadienne-française est une tradition du Manoir. Le tarif de la semaine de ski est de 115 dollars. Situé à quinze mille de la vieille Capitale, le Lac Beauport se rejoint par la route 54.

**A Ste-Anne de Beaupré, le Mont Ste-Anne** est devenu tellement prestigieux que plusieurs Montréalais se rendent régulièrement là-bas pour skier. Giovanni Gerometra, membre senior de l'École Canadienne de ski est directeur de l'école du Mont Ste-Anne. Dix-sept pistes de ski sont desservies par un remonte-pente type Gondola, un remonte-pente à chaises doubles et T-bar. On y trouve garderie d'enfants, boutique de location, cafétéria. Tarif de remonte-pente 8 dollars par jour.

Plusieurs auberges sont à proximité du Mont Ste-Anne: Motel Roland Racine (semaine de ski, 75 dollars), le Motel Voyageur (semaine de ski 90 à 110 dollars) Hotel-Motel Le Chatelet (semaine de ski 90 dollars), Motel Zénith (Semaine de ski (90 dollars).

Bien des centres de ski n'ont pas été suggérés dans cette chronique, il est cependant appréciable de savoir que les autres hôtels, auberges ou centres de ski n'ont pas été ignorés volontairement. Pour plus de renseignements le Bureau Touristique de la Province de Québec vous fournira quelques brochures utiles à cette effet.

# MOT MYSTÈRE

NO. 9

PAR FERNAND PRINCE

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE:

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	R	S	O	T	S	E	A	H	P	E	H	E	T	I	D	O	R	H	P	A
2	E	O	I	H	E	S	T	I	A	T	H	E	N	A	O	T	A	R	E	P
3	N	N	T	M	D	E	M	E	T	E	R	N	H	E	S	I	O	D	E	O
4	O	O	P	S	E	U	Q	R	A	P	S	A	D	I	M	M	N	A	P	L
5	H	R	O	A	E	T	H	E	S	I	S	I	E	T	E	O	C	L	E	L
6	P	C	L	L	R	N	R	I	A	M	P	A	A	T	M	S	P	O	C	O
7	I	H	Y	H	Y	I	C	A	J	E	A	D	H	S	C	Y	L	L	A	N
8	S	E	M	R	E	H	S	E	A	T	L	E	T	H	R	H	Y	C	E	O
9	R	C	N	L	O	S	E	E	X	H	E	S	O	R	E	T	A	P	E	M
10	E	T	I	R	S	H	P	U	L	E	M	P	H	U	E	S	O	P	N	E
11	P	O	E	O	P	P	L	E	G	E	O	A	R	M	T	I	R	E	A	C
12	M	R	R	R	H	L	S	I	R	S	N	E	N	O	L	E	M	N	S	S
13	Y	E	D	E	O	L	V	C	E	O	S	E	R	L	T	O	T	E	U	O
14	L	S	B	P	R	A	M	I	U	S	E	A	U	S	E	G	L	E	S	
15	O	U	T	L	O	T	D	R	R	T	P	C	E	Y	N	R	E	O	S	Y
16	S	D	R	U	S	O	A	C	R	E	H	N	O	I	T	R	P	S	N	
17	C	E	I	T	N	N	C	E	E	T	S	E	R	O	N	C	A	E	Y	O
18	Q	M	T	U	O	E	G	R	A	C	E	S	D	O	O	E	G	U	D	I
19	P	H	O	S	P	H	O	R	O	S	E	R	A	E	N	L	E	E	O	D
20	R	O	N	E	T	N	A	T	U	R	E	N	O	N	M	E	M	A	G	A

**A**  
Agamemnon  
Ajax  
Anténor  
Anténor  
Aphrodite  
Apollon  
Ares  
Artémis  
Athéna

**C**  
Cadmus  
Calliope  
Castor  
Circé  
Clytemnestre  
Cronos

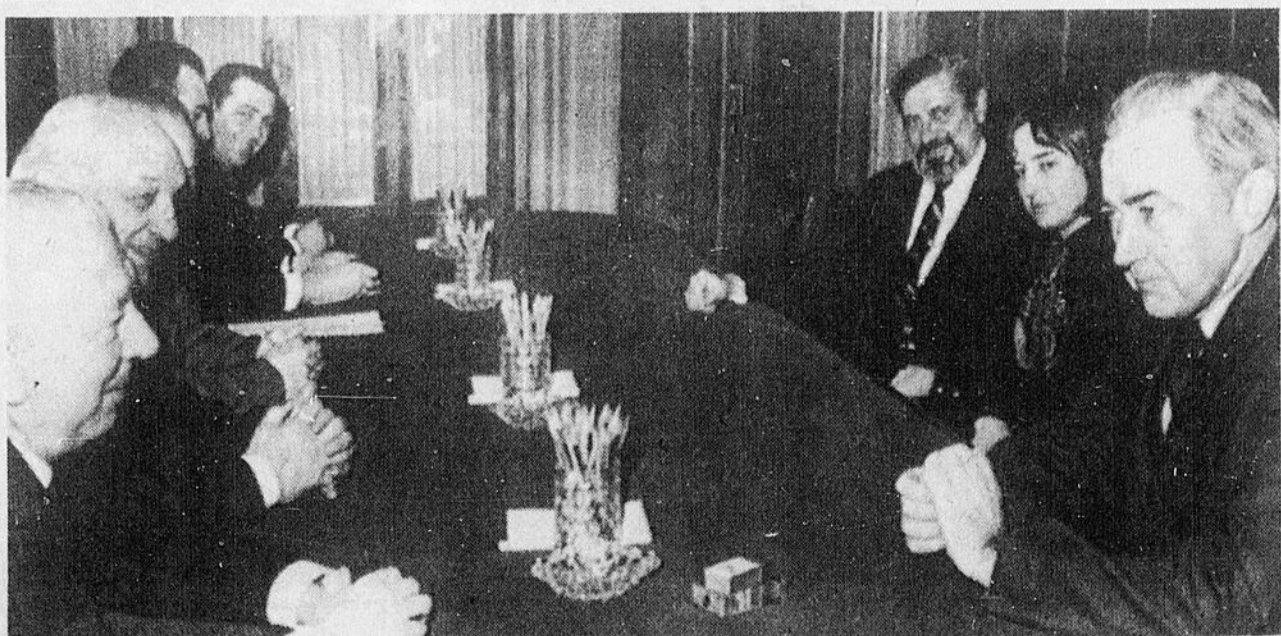
**D**  
Déméter  
Dionysos  
**E**  
Electre  
Eos  
Eosphoros  
Epiméthée  
Erato  
Eros  
Étéocle  
Euphrone  
Euterpe  
**G**  
Grâces  
**H**  
Hector

Héphaestos  
Hermès  
Hésiode  
Hésis  
Hespéros  
Hestia  
Heures  
I  
Ino  
L  
Latone  
M  
Médée  
Méduse  
Mégar  
Melpomène  
Midas  
Mnemosyne

**N**  
Naïdes  
Nature  
Nestor  
O  
Odysseus  
Oédipe  
Olympe  
Omer  
Ops  
Oreste  
Orphée  
Ouranos  
**P**  
Palémon  
Pan  
Paris

Parques  
Pénélope  
Persiphone  
Phébus  
Phosphoros  
Plutus  
Pollux  
Polymnie  
Poséidon  
Prométhée  
Protée  
Pyrrha  
S  
Scylla  
Sélène  
T  
Terpsichore  
Triton

LA SOLUTION DU MOT MYSTÈRE SERA  
DONNÉE LA SEMAINE PROCHAINE



EUGENE MCCARTHY. Le sénateur Eugène McCarthy en conversation amicale avec M. Ivan Spiridonov et Ystas Poletskis respectivement président du Soviet de l'Union et du Soviet des Nationalités de l'URSS. Accompagné de sa fille Mary, l'ancien candidat à la Convention démocrate effectue une visite privée de cinq jours à Moscou.

PROJET DE STATUE POUR ÉGAYER LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS...



André Montpetit